

Abonnements par la poste :

Table with 2 columns: Country/Region and Price. Includes Canada, Etats-Unis et Union Postale, Montreal et Banlieue.

Table with 2 columns: Country/Region and Price for weekly edition. Includes Canada, Etats-Unis et Union Postale.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE QUINQUAIRE

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE TU VEUX!

D'où vient l'argent?

Pourquoi le donne-t-on? — A propos du "Whisper of Death".

On n'a pas oublié le mélodramatique article — The Whisper of Death — Le murmure de mort — que publiait jeudi dernier le Montreal Star.

Un incident vient de se produire qui nous contraint à revenir sur le sujet et à l'envisager sous un angle nouveau. Dès lundi, l'Événement, faisant évidemment allusion au Whisper of Death, disait: "D'ailleurs, les agences de publicité sont chargées de faire reproduire les bulletins sombres du metteur en scène que nous avons souvent vu à l'oeuvre."

Et tout de suite, il faut poser une première question: D'où vient l'argent? Qui solde les frais d'une publicité qui doit s'élever à plusieurs milliers de piastres? Une seconde question suit aussitôt: Pourquoi donne-t-on cet argent?

A cette deuxième question la réponse est relativement facile. Elle jaillit du texte même de l'article fameux: elle projette par surcroît une intéressante lumière sur le point d'interrogation numéro 1.

Que demande en effet l'auteur du Whisper of Death? Du "sang nouveau" sans doute, des hommes qui n'auront point les habitudes intellectuelles des politiciens d'aujourd'hui, qui sauront appeler les choses par leurs noms, n'auront point peur d'une première défaite électorale, sauront persévérer, etc.; mais, aussi et surtout, une politique dont les grandes lignes sont résumées en deux paragraphes et que ces hommes, extraordinaires autant que nouveaux, seront chargés d'appliquer.

"L'indicible chose, disait le Star, qui menace la vie de la nation est le fait que, bien que la guerre soit terminée depuis près de cinq ans, notre dette nationale croît encore par centaines de millions — que nos chemins de fer, construits pour desservir vingt millions d'hommes, accumulent les déficits au même taux ruineux — que des flots d'immigrants qui resteront dans ce pays utiliseront nos chemins de fer et paieront des taxes, constituent le seul remède concevable à cette situation désespérée — et, que, cependant, on fait si peu pour obtenir et garder ces immigrants qu'il est difficile de croire que nous ne sommes pas sacrifiés par une politique de négligence délibérée."

Et plus loin, après avoir réclamé des chefs "passionnément déterminés à ce que le Canada demeure à jamais Canadien et britannique — passionately determined that Canada shall remain Canadian and British forever":

Ces chefs amèneront des immigrants, quelles que soient ceux qui s'y opposent — couperont jusqu'aux os notre organisation ferroviaire extravagante — édifieront par tous les moyens dont ils pourront disposer l'industrie canadienne — lutteront pour la vie du Canada et tous les privilèges que celui-ci garantit à son peuple.

Nous sommes donc en face d'une politique qui fait appel aux adversaires de l'exploitation intensive des chemins de fer d'Etat, aux partisans de la haute protection, se saupoudrant d'une bonne dose de britishisme, comme il convient au Star, mais vise surtout l'immigration à outrance.

Ce sont les "flots d'immigrants" qui constituent, au regard du Star, le "seul remède concevable" à la situation désespérée qu'il décrit; ce sont ces "flots", ce "déluge", cette "inondation" d'immigrants (ouvrez le premier dictionnaire venu, vous verrez que "flood" à toutes ces acceptions) que les "chefs" espérés par le Star auront mission d'amener ici envers et contre tous — "no matter who stands in the way".

Dès lors, il devient relativement facile d'indiquer, d'une façon approximative tout au moins, d'où vient l'argent qui solde cette propagande. Il suffit d'appliquer à ce cas concret le vieil axiome: Is fecit cui prodest, celui-là a fait le coup qui en doit bénéficier...

Celui-là, en l'espèce, peut être plusieurs. Il peut être, à petite dose, celui qui veut passionnément conserver le Canada canadien et britannique. Ces hautes passions commandent rarement de grands sacrifices d'argent. D'ailleurs, qui voudrait sincèrement conserver le Canada canadien et britannique, pourrait facilement s'apercevoir que le plus sûr moyen de n'y pas parvenir, c'est d'amener ici des flots d'immigrants qui appartiennent forcément aux races les plus diverses. Et c'est pourquoi nous n'insistons pas beaucoup sur cet Is.

Celui-là peut être aussi, à plus haute dose, le propriétaire de chemin de fer qui serait enchanté de voir réduire à la portion congrue des concurrents ennuyeux.

Celui-là peut être encore le grand manufacturier, amoureux par nécessité ou autrement des hauts tarifs. Celui-là doit être, enfin et surtout, le bonhomme, propriétaire de moyens de transport, de terres à vendre, etc., pour qui l'immigration à outrance représente un bénéfice immédiat. (L'Événement de lundi faisait une allusion assez cruelle aux "conspérateurs qui, à une réunion récente des actionnaires d'une compagnie chargée d'attirer des immigrants en Canada, déclaraient qu'ils étaient certains d'obtenir des subsides et de payer bientôt d'excellents dividendes".

Et tous ces Is représentent une combinaison assez forte pour solder les frais d'une grande campagne de publicité. On peut donc s'attendre à voir le Whisper of Death faire son tour du Canada.

Ceux-là, devant la campagne du Star et de ses alliés, ne se laisseront point de rappeler, avec les dures leçons de l'expérience, celles du plus simple bon sens. Par les uns et par les autres, l'immigration à outrance est pareillement dénoncée et condamnée.

HEROUX.

leur carte mais sont actuellement au service de la ville, travaillant à ces constructions d'un caractère spécial. On en a déniché, de ces anciens syndiqués, cinq cents rien que dans le corps de police et celui des pompiers.

A New-York, policiers et pompiers sont bien payés, mais pas douze piastres par jour, ni même six. Comment expliquer que deux-mêmes ils n'aient pas envoyé l'uniforme par-dessus les moulins pour se voir de salopette et prendre la truelle au lieu de la lance ou du bâton? "White collar jobs." Voilà l'explication en trois mots, dit le New-York Post. C'est la folie de la fonction qui permet d'être bien vêtu et de ne pas faire grand-chose, l'amour de ses aises et de la propreté, le besoin d'atteindre à la supériorité qui s'exprime par le port du faux-col.

Les économistes pourront-ils nous donner une explication de ce mépris ou est tombé le travail manuel, même quand il paie autant que la magistrature et les professions libérales? On a souvent dit que l'argent mène le monde. Il faudra varier la formule, l'argent a perdu son empire. C'est la vanité qui tient tous les hommes au collet — au collet blanc.

NEMO.

La quarantaine de l'est

QUAND Y METTRA-T-ON FIN? — UN EXEMPLE.

M. Crépeau vient d'annoncer que la police coffrera conformément au règlement municipal, ceux qui salissent de déchets la pelouse des parcs et jardins publics. Tiens! le règlement existait? Personne ne semblait s'en douter, la police moins que quiconque. Les règlements municipaux souffrent d'un étrange vice constitutionnel. Ils s'annulent, il faut, comme cela, les remettre en vigueur de temps à autre.

Nous sommes une ville hautement réglementée; nous avons des règlements qui prévoient tous les cas possibles et impossibles, mais hautement réglementés, nous sommes très mal administrés, parce que les citoyens sont dans une profonde ignorance des règlements et que la police les ignore encore plus que les citoyens. On plaisante quelquefois l'ignorance de la police; mais c'est quelque chose, pourtant, c'est une somme assez importante que l'ignorance d'un millier de règlements.

Au reste, il ne faut rien exagérer: ce n'est pas la police qui rendra la ville propre. Ce sont l'éducation et son principal collaborateur, l'exemple.

Tant que l'on divisera pour les fins de l'administration la cité en deux parties, l'ouest d'un côté, le nord, l'est et une partie du sud de l'autre, tant qu'il sera établi que dans la première partie les services municipaux, l'arrosage, le balayage, l'entretien des pavages, doivent fonctionner régulièrement et que dans la seconde on laissera se multiplier les trous, séjourner le fumier dans les rues, espacer le balayage et l'arrosage, on aura une partie de la ville propre et l'autre malpropre. La malpropreté ne se verra pas à la chaussée; elle envahira les trottoirs, elle pénétrera dans les maisons. C'est l'effet du désastre municipal. Ce que l'administration donne l'exemple de la propreté, non pas locale, non pas circonscrite par les bornes de deux ou trois quartiers, et on l'imitera, comme aujourd'hui on l'imita dans sa malpropreté.

On dit que l'administration est à l'image de ceux qui l'élient; mais ceux-ci le lui rendent bien. Ils se modèlent sur leurs administrateurs. Nous avons attendu et nous attendons sans doute longtemps un gouvernement municipal qui comprenne cette vérité élémentaire: administrer, c'est entretenir. Son rôle n'est autre que celui de l'intendant d'un domaine. Or que penserait-on d'un intendant qui construirait de nouveaux édifices coûteux, construirait de nouvelles routes, planterait de nouveaux arbres, mais qui laisserait s'en aller en ruines les édifices déjà construits, laisserait se détériorer les routes déjà faites et périr les arbres déjà plantés? Ce serait là un mauvais administrateur, car conserver est plus important qu'innover.

Or la municipalité n'agit pas autrement. Tous les ans, elle ajoute à la somme de ceux que nous possédons déjà quelques nouveaux édifices municipaux, quelques nouveaux milles de trottoirs et de pavages, quelques nouveaux arbres; mais elle laisse se détériorer ce qui existait précédemment. La balance n'est pas en notre faveur. Nous perdons plus à ce jeu que nous ne gagnons. Prenons comme exemple certaines rues de l'est où certains boulevards, pour leur donner leur nom officiel. Les administrations, dit-on, avaient été trop ambitieuses, elles avaient outrepassé les besoins, préjudicé de plusieurs années la demande. Admettons qu'il en soit ainsi. Est-ce une raison pour laisser perdre ce qui a coûté cher, pour n'en retirer, faute d'une petite dépense de quelques piastres, aucune espèce de profit? Au boulevard Pie IX on a planté des arbres. Plusieurs ont péri. On ne les remplace pas. Un arbre ne pousse pas en quelques semaines, ni même en quelques mois, ni même en quelques années. Pourquoi ne pas les remplacer, pourquoi cette perte de temps? Et pourquoi aussi ne pas protéger ceux qui restent contre le vandalisme des enfants? Il n'y a qu'un moyen brutal, dur: l'interven-

tion de la police jusqu'à ce que l'éducation soit faite. Il est encore plus important de protéger des arbres que de protéger le gazon contre les détritiques. Il en coûte moins de temps, de peine et d'argent pour faire ce nettoyage que pour assurer, dans les dures conditions de la ville, la survie d'un arbre.

Toute une partie de la ville est fermée aussi, faute d'une appropriation de quelques centaines de pieds de terrains où deux seuls propriétaires se trouvent intéressés. Pourquoi n'agit-on pas? Tout de suite l'entretien de cet immense boulevard, qui ne pourrait manquer de se construire, puisque, en somme, il est à quelques minutes du centre, coûterait moins cher à la ville. Elle retirerait des revenus de tous les nouveaux immeubles et de la vente des terrains dont elle est le propriétaire.

Ce serait là de la bonne administration, un emploi de fonds judicieux et productifs. Mais les administrations ne sont guère tentées de faire ce qui a du bon sens, il y a ici un autre obstacle formidable. Cette amélioration profiterait à la partie de la ville qui est en quarantaine. On lui donnera des dépotoirs, des abat-toirs au besoin, tout en somme ce qui peut nuire à son progrès, mais rien qui aide à son développement. On y percevra sans doute des taxes plus lourdes qu'ailleurs et, sans la moindre vergogne, on y supprimera le service de police et la plupart des autres services municipaux. Ou si, par hasard, on se laisse entraîner à faire des réparations, on les effectuera, comme ces jours-ci au boulevard Pie IX, de telle sorte qu'ils ne durent qu'un jour — ce qui est littéralement vrai. Où il fallait niveler, on a bouillé de trous, de travers, au hasard. Les enfants ont gratté une partie en inscrivant des chiffres sur le ciment tout frais. Le reste s'est soulevé tout seul; car l'administration présente n'échappe pas aux lois de l'équilibre et les travaux qui ne sont pas faits d'aplomb ne durent pas.

Simple petit détail; mais l'administration s'y reflète comme dans un miroir. Au boulevard Pie IX, deux ou trois jours de travail et quelques sacs de ciment ont été gaspillés en pure perte. Un jour après, il n'en restait à peu près rien. C'est l'image du régime.

LOUIS DUPIRE.

Bloc-notes

L'or du Labrador

Il n'y a pas bien des mois, des courtiers en mines ont mis sur le marché de prétendues valeurs merveilleuses. Il s'agissait, pour les souscripteurs, de verser une centaine de piastres pour avoir la certitude de devenir très riches à brève échéance. Les mines d'or du Labrador devaient rendre mille pour un aux gens qui y placeraient quelques billets de banque. Le bureau des mines, à Ottawa, vient de publier un rapport officiel sur des prospecteurs du Labrador. Les conclusions n'ont pas été rassurantes pour ceux qui ont voulu devenir millionnaires en y engageant leurs épargnes. Il n'y a rien, dit ce rapport, qui justifie de croire à la présence d'or en quantité payante, dans le district de Stag Bay. Il y a peut-être eu de l'or dans ces parages à l'époque glaciaire, au temps de la préhistoire; mais s'il y en a eu, l'érosion l'a emporté vers la mer ou dans les profondeurs du sol. Les auteurs du rapport disent entre autres choses: "Bien qu'on ne puisse affirmer qu'on ne trouvera jamais d'or au Labrador, tout indique que les chances d'y découvrir de riches gisements sont des plus éloignées." Les mêmes géologues disent: "Les maisons qui font de la publicité à ce sujet n'ont pu nous fournir de preuves concluantes de leurs affirmations. Leur réclamation s'appuie surtout sur une déclaration que l'on prête à la maison Ledoux et Cie, analystes de New-York, à propos d'échantillons d'or Labradorien qu'on lui aurait soumis. La vérité, c'est que la maison Ledoux, avec qui nous avons correspondu, affirme ne pouvoir trouver chez elle aucune trace d'analyse, ni aucun échantillon de cette sorte, que leur auraient soumis, prétend-on H.-C. Bellou, ou R.-W. Edwards." La conclusion, c'est que s'il reste possible de trouver un peu d'or au Labrador, les affirmations fantastiques faites à ce sujet paraissent tout à fait controuvées. Avis à ceux qui seraient tentés de prendre trop au sérieux les prospectus qu'on leur adresse à ce propos. La meilleure façon pour eux de revoir leur argent, c'est de le garder. — Un peu d'argent à la banque vaut encore mieux que beaucoup d'or au Labrador, sur le papier.

Trop de taxes?

Le Mail & Empire note qu'après avoir voté plus de 427 millions et demi pour les dépenses du pays, en 1923-24, nos députés ont voté une quarantaine de millions de budgets supplémentaires, puis une vingtaine d'autres millions en avances aux ports de Montréal et de Vancouver, soit, en tout, près de 481 millions, — au delà de 40 millions par mois. Cela, dit-il, équivaut à une dépense de 360 par personne, en sus des frais qu'il faut faire pour l'administration provinciale et l'administration municipale. C'est trop, conclut-il. Il a raison. Nous dépensons outre mesure, — et nous ne finissons pas, non plus, de verser des impôts, de voir monter la dette nationale et s'entasser les déficits. Jusque là le Mail & Empire a raison. Mais où il prend une attitude moins désintéressée, c'est quand il note que de

L'Allemagne demande des concessions aux Alliés

ces 480 millions, Toronto ne recevra qu'un million 11 mille piastres en travaux publics. Si Toronto en recevait d'avantage, cela changerait à coup sûr la face des choses. Mais Toronto n'a pas sa part. Il serait plus juste de dire que à peu près partout, l'Etat dépense trop largement les fonds publics et que partout il devrait imiter la modération dont il a fait preuve à Toronto.

Immigration catholique

Ces semaines-ci, M. l'abbé Philippe Casgrain, directeur de l'Œuvre protectrice des immigrants, association qui s'occupe surtout de surveiller l'immigration catholique au Canada, a fait une conférence sur cette œuvre devant une ligne féminine. Il y a donné des statistiques à noter. Ainsi, de mai 1922 à mai 1923, il est entré au Canada par les ports de Saint-Jean, d'Hali-fax et de Québec 9150 immigrants catholiques, dont 4840 d'origine britannique, 400 venus de France, 510 de Belgique, 950 d'Italie; et près de 2500 autres étaient des Ruthènes ou des Polonais. L'association dont M. l'abbé Casgrain est directeur ne fait pas de propagande; mais elle existe d'abord pour veiller à la protection spirituelle de l'immigrant, pour empêcher aussi qu'on l'exploite au débarquement, et enfin pour lui aider à se placer dans des régions où il pourra pratiquer sa religion sans difficultés de toute sorte. C'est une œuvre méritoire à laquelle nous devrions nous intéresser davantage. Une des causes du fait que nombre d'immigrants d'origine catholique abandonnent leur religion, ou apostasient, au Canada et aux Etats-Unis, c'est que, malheureusement, tous les catholiques de ces deux pays ne font pas leur devoir envers ces coreligionnaires. L'Œuvre protectrice des immigrants supplée en partie à ce manque d'intérêt à l'endroit de l'immigration catholique. Aussi ne l'encourageons-nous jamais assez.

G. P.

Une occasion unique

"UN CATHOLIQUE AU DEBUT DU XXe SIECLE"

Les amis d'Henri Bazire ont, comme nos lecteurs le savent déjà, consacré tout un volume (275 pages grand format) à la mémoire de l'ancien chef de l'Association catholique de la Jeunesse française.

Ce volume contient une introduction: le rôle historique d'Henri Bazire, par M. Georges Goyau, de l'Académie française, et différents articles du R. P. Thorin, S.J., (la jeunesse), de M. Henry Reverdy (le président de l'A.C.J.F.), Jean Leroche (L'apôtre social), Georges Piot (L'apôtre), François Veillot (Le journaliste), Joseph Denais (L'homme politique), le lieutenant-colonel Godfroy (Le soldat) et du R. P. Desbuquois, S.J. (Le sacrifice). Il est illustré d'un grand portrait de Bazire.

L'administration du Devoir s'est procuré un certain nombre, peu

Nos enquêtes

Le tourisme ailleurs et ici

Ce que nous devons dégager de l'expérience des autres — L'Ontario et nous — Gardons à notre province son caractère distinct — Cela sera excellent et profitable.

XI

Les lecteurs qui ont eu la patience de nous lire jusqu'au bout présentent les conclusions à tirer. Dès le premier article, elles transparaissent en ces lignes: "Centralisation et initiative régionale, organisation et publicité, facilité de communications et excellence des hôteliers, compréhension du caractère du voyageur et souci de lui plaire, tels semblent, de prime abord, les facteurs essentiels de succès dans l'industrie touristique." Nous n'avons pas eu la prétention d'éclairer les experts ni d'épuiser le sujet. Dans un travail exécuté par bribes et au petit bonheur, et que nous aurions pu allonger à l'infini, nous avons voulu simplement montrer au public l'importance du tourisme et l'état de cette payante industrie à l'étranger. L'obligance de nombreux informateurs nous a facilité la tâche.

Les chiffres cités parlent d'eux-mêmes. La France retire du tourisme quatre cent millions par an, et la Suisse, cent millions. En 1922, 600,000 visiteurs ont apporté 345,000,000 à notre voisin, l'Etat de Maine. Au témoignage de M. E. G. Forster, conférencier officiel de la Commission des parcs nationaux, les touristes ont dépensé plus de \$100,000,000 au Canada, l'an dernier. (1)

L'inconvénient, très sérieux pour l'indépendance politique et économique du Dominion, d'avoir pour voisine une République de plus de 100,000,000 d'habitants, constitue, au point de vue qui nous occupe, un avantage incalculable. Et les Américains possèdent 84 pour cent des 14,507,588 véhicules-moteurs du monde entier, 12,239,114, dit-on. On estime que chez eux, il y a une automobile par neuf personnes. Ils habitent, pour une bonne part, un

Le gouvernement français apprend de source officielle que le Reich serait prêt à faire cesser la résistance passive dans la Ruhr et ailleurs — Il exigerait cependant le retrait des troupes franco-belges, la réintégration des fonctionnaires allemands expulsés et la restitution de la monnaie confisquée.

Le cabinet anglais discute encore le projet de réponse.

(Dernière heure.)

PARIS, 19 (S. P. A.). — Par l'entremise de son ambassadeur à Londres, le gouvernement allemand fait tous les efforts possibles pour que la note anglaise indique au gouvernement français que l'Allemagne est prête à cesser toute résistance passive dans la Ruhr, à la condition que la France lui accorde certaines concessions. Le gouvernement français vient d'apprendre cette nouvelle d'une source officielle mais dont on ne peut contester la crédibilité.

Ces concessions seraient les suivantes: 1.—Retrait des troupes franco-belges, à l'occasion d'un léger effectif qui serait en langage diplomatique "invisible". 2.—Permission aux fonctionnaires allemands expulsés de la Ruhr de retourner à leur poste et de restaurer l'administration de tous les services tels qu'ils existaient avant le 11 janvier, date du commencement de l'occupation. 3.—Promesse du gouvernement français de restituer la monnaie confisquée.

ILS N'ACCEPTERONT PAS

On affirme ici que le gouvernement français ne pourra accepter ces conditions, parce qu'elles ne sont pas accompagnées d'assurances définies ni de garanties que les paiements des réparations seront versés. De plus on ajoute que le gouvernement français est convaincu qu'en tre la France, qui applique le traité de paix, et l'Allemagne, qui refuse de l'observer, il ne serait pas équitable que l'Allemagne impose des conditions au lieu de se rendre aux revendications de la France.

L'Allemagne, dit-on, doit d'abord cesser sa résistance passive. Le gouvernement français verra ensuite à étudier les propositions de l'Allemagne, qu'il ne peut recevoir sous forme d'ultimatum.

Il paraît que le gouvernement anglais est au courant des sentiments du cabinet français à ce sujet.

LE CABINET ANGLAIS DISCUTE

LONDRES, 19 (S. P. A.). — Le cabinet anglais a tenu ce matin une séance prolongée; on y a surtout discuté la note projetée sur les réparations. De bonne heure, cet après-midi, on ne savait pas encore si la réponse à la note allemande serait communiquée ce soir aux autres gouvernements.

On admet que le document peut changer les relations de l'Angleterre avec ses voisins. Aussi lord Curzon et ses collègues ont-ils donné toute leur attention à sa préparation.

L'ALLEMAGNE PROTESTE

BERLIN, 19 (S. P. A.). — Les représentants allemands à Londres, à Rome, à Washington et auprès du Vatican ont reçu instruction de protester contre la prolongation du blocus entre les territoires occupés et non occupés de l'Allemagne d'après un communiqué semi-officiel.

(Voir aussi en pages 3 et 8)

considérable, d'exemplaires de ce livre. Elle le tient à la disposition de ceux de ses lecteurs qui seront les premiers à le réclamer, pour la somme de 75 sous (85 sous francs). Adresser les commandes à l'Administration du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Le Nord ontarien et leurs facilités pour la chasse et la pêche, le canal Rideau, des milles et des milles de paysage pastoral, l'exposition de Toronto qui attire 1,000,000 de curieux chaque année, etc. Cette exposition est évidemment un moyen de publicité énorme.

Par-dessus tout, l'Ontario est au centre, par rapport à nous, juste au nord des six Etats les plus peuplés et les plus riches de la République américaine. "Les Etats sont peuplés par 24,000,000 des plus grands dépenseurs et des plus grands voyageurs du monde. Leurs citoyens possèdent plus de 3,000,000 d'autos, chacun en est quète de plaisir en un temps ou l'autre de l'année. Personne ne peut se risquer à prédire combien cette vaste multitude aura d'automobiles dans cinq ans d'ici. Autour de l'état de la République, aucune autre province du Dominion n'est aussi favorablement située pour développer l'industrie touristique que la province de l'Ontario." (6)

Il y a plus. La grand-route américaine Teddy Roosevelt qui s'étend de Portland, Oregon, à Portland, Maine, suit le territoire ontarien, de Windsor à Niagara Falls, et la grande route américaine Lincoln, de Sarnia à Queenstown. Les touristes qui se rendent en automobile de Detroit à Buffalo passent par l'Ontario, parce qu'ils raccourcissent leur trajet d'environ 140 milles. (7)

Voilà pourquoi l'Ontario recueille tant d'automobilistes. Mais jusqu'ici ils n'ont fait que passer. La province sœur comprend sa situation et prendra les moyens de retenir chez elle les gens que le Ciel lui envoie. Sans exagération, le perfectionnement des chemins et une publicité au point dans l'Ontario, d'ici cinq ou six ans, peuvent porter à plus de \$100,000,000 par année les revenus de l'industrie touristique. (8)

Mais il manque une chose précieuse à l'Ontario, c'est l'originalité d'une civilisation française et catholique sur un continent anglo-saxon et protestant. Les auteurs du fameux "règlement XVII" et les vases sceptochants de la bonne entente ne le déplorent guère, nos apollomanes n'y songent pas. Voilà le facteur qui contrebalance les avantages naturels de notre voisine. Pour voir du nouveau, le touriste

Nous avons le Saint-Laurent, les villes de Montréal et Québec, les Laurentides, le Saguenay, des lacs innombrables, mais l'Ontario ne manque pas de beautés naturelles et d'attractions: le tronçon du fleuve à sa source, les Mille Lacs, les 30,000 îles de la baie Géorgienne, les chutes Niagara qui 1,500,000 personnes visitent annuellement (5), les lacs Érié, Ontario, Huron, Supérieur et d'innombrables lacs plus petits, les vergers des comtés de Kent et d'Essex, le Nord-Ouest et

Billet du soir

Par le collet

Il vient de se passer à New-York un petit incident qui va donner de quoi rêver, comme le célèbre par-fum, aux économistes et aux sociologues qui jusqu'ici ne pratiquaient pas cette forme de travail de nuit. Le syndicat des briquetiers a consenti à travailler à douze piastres par jour. Le salaire paraît tentant, si toutefois on peut appeler salaire

ces émoluments de juge. Eh bien! l'industrie manque de bras, elle en manque à ce point que le maire Hyland et les syndiqués ont arrangé une petite proposition transactionnelle. La ville fait construire plusieurs écoles, travaux urgents, étant donné l'augmentation de la population scolaire. On est donc en présence d'une situation particulière. Les syndiqués veulent bien en tenir compte, mais ils n'auraient pas d'objection à ce que les anciens unionistes, briquetiers, qui détiennent encore

(Suite à la deuxième page.)

NOS HOPITAUX

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME

Elle a eu lieu hier sans la présidence du Dr de Lotbinière-Harwood — Le nouvel hôpital sera bientôt ouvert aux malades.

L'assemblée annuelle des directeurs et des gouverneurs a eu lieu hier après-midi, sous la présidence du Dr Louis de Lotbinière-Harwood.

La moyenne de jours d'hospitalisation par malade est de 17,99 et, si cette dernière proportion est divisée entre les différents services, on trouve les chiffres suivants: Chirurgie, 22,86; médecine, 18,42; gynécologie, 23,26; ophtalmologie, 4,43.

Parmi les personnes présentes à l'assemblée d'hier on remarquait M. le docteur A.-E. Deschamps, président du diocèse de Montréal, représentant M. l'abbé René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice; M. l'abbé Choquette, aumônier de l'institution; le général A.-E. Labelle, directeur, M. J.-N. Dupuis, directeur, M. Tancred Biennu, trésorier honoraire; Dr A. Lessard, secrétaire général; Dr Bourgeois, chef du département de chirurgie; la révérende Soeur Balin, directrice des religieuses attachées à l'hôpital; Mmes Gaspard Desse, présidente des dames patronnesses de l'hôpital; Louis Dubré, secrétaire; A.-E. Labelle, N.-E. LeRiche, W. Capelle et Octavie Rolland, toutes dames patronnesses. Le Dr Harwood a expliqué que le Dr O.-F. Mercier, surintendant général, et M. Oscar Dufresne étaient retenus tous deux auprès des architectes, pour certains détails de la nouvelle construction.

Il résulte de ce tableau les constatations suivantes: décès sous traitement, 189, et décès avant 48 heures, 55. Le pourcentage de la mortalité totale est de 6,38; celui des décès avant 48 heures, de 4,52. Il faut aussi remarquer que ceux morts avant 48 heures sont les malades recueillis par les ambulances et que l'on ne voulait pas laisser mourir sur le pavé.

Le Dr de Lotbinière-Harwood ouvre l'assemblée par une courte allocution au cours de laquelle il passe en revue le travail accompli durant l'année. Puis au nom du bureau de direction il présente des félicitations à M. Deschamps à l'occasion de sa récente nomination comme vicaire général du diocèse.

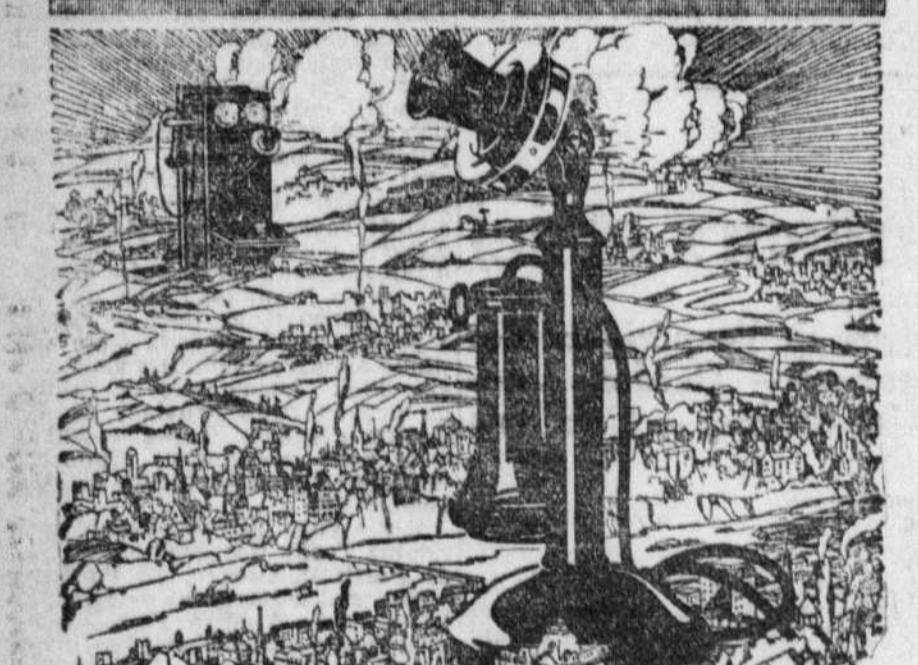
Le nombre des opérations pratiquées dans les différents services est de 5,361, comparativement à 3,714 l'an dernier, ce qui démontre une bonne augmentation. De plus, les dispensaires de l'hôpital ont été beaucoup plus achalandés que l'an dernier, alors que 6,112 malades furent enregistrés et que 29,249 consultations furent données.

Le Dr de Lotbinière-Harwood ouvre l'assemblée par une courte allocution au cours de laquelle il passe en revue le travail accompli durant l'année. Puis au nom du bureau de direction il présente des félicitations à M. Deschamps à l'occasion de sa récente nomination comme vicaire général du diocèse.

Le nombre des opérations pratiquées dans les différents services est de 5,361, comparativement à 3,714 l'an dernier, ce qui démontre une bonne augmentation. De plus, les dispensaires de l'hôpital ont été beaucoup plus achalandés que l'an dernier, alors que 6,112 malades furent enregistrés et que 29,249 consultations furent données.

Table with 4 columns: Services, Hommes, Femmes, Total d'hospitalisation. Rows include Chirurgie, Médecine, Gynécologie, Ophtalmologie.

Table with 4 columns: Services, Hommes, Femmes, Total d'hospitalisation. Rows include Chirurgie, Médecine, Gynécologie, Ophtalmologie.



L'Art Moderne de la Vente par Longue Distance

Le genre humain fait un progrès chaque fois qu'une machine infatigable remplace un ou plusieurs ouvriers. Jamais dans toute l'histoire du commerce les marchands n'ont eu un moyen si commode de faire des ventes que celui qui leur est offert par la Longue Distance.

F.-G. WEBBER, Gérant.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance

NOS ENQUÊTES

(suite de la première page.) ira loin. Jamais nous n'avons compris comme au cours de cette enquête que le patriotisme, la fidélité à un haut idéal, le culte de l'intégrité morale d'un peuple, l'attachement à des trésors spirituels non monnayables, peuvent devenir des "pratiques". Plus nous serons catholiques et français, plus nous exciterons la curiosité, plus nous constituerons un spectacle rare et court.

L'oratoire Saint-Joseph et le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré sont chers au touriste américain. Un endroit où il s'opère des miracles et où la foule se prosterner pour prier séduit l'étranger habitué aux Bourses ou s'opèrent des échanges financiers.

La marche du progrès est inévitable autant que destructrice, mais il importe d'abriter dans les musées, dans des salles inviolables, ses victimes mutilées, comme on hospitalise les vétérans invalides. Nos vieux fours, nos vieux métiers à tisser (9), nos vieux moulins à vent, nos vieilles tours, nos vieux forts, nos vieux roules, nos vieux outils, nos vieux meubles, nos vieilles maisons, les vêtements d'autrefois, nos vieilles chansons, nos vieilles coutumes, tenons à cela comme à la prunelle de nos yeux.

Tous les directeurs ont été réélus. Ce sont, le Dr L. de Lotbinière-Harwood, MM. J.-N. Dupuis, Tancred Biennu, Oscar Dufresne, René F. Leclerc, J.-B. Rolland, A.-E. Labelle, W.-J. Daly, Mgr Deschamps, représentant Mgr l'archevêque, l'abbé René Labelle et les Drs Oscar F. Mercier et B. J. Bourgeois.

LES GOUVERNEURS A VIE

Voici la liste des nouveaux gouverneurs à vie: MM. Dr Amable Archambault, G. Benoit, Walter Deery, J.-B. Dupont, Emilien Gadbois, l'abbé Henri Gauthier, P.S.S., Dr Ernest Gendreau, Milton L. Hersey, Treflé Lamontagne, McDonald, A. Langlois, Dr W.I. McDougall, A. Papineau, Mathieu, C.R., Georges Rabinovitch, Dr Georges-H. Baril, Omer Caron, Dr D. Chouinard, Michel Chouinard, Dr Paul Denis, Candide Dufresne, Mme Marie Dufresne, MM. A.-L. Dupont, A.-E. Fortin, Dr A.-E. T. Godreau, Léon-Mercier Gouin, Hercule Guérin, Dr J.-R. Hamelin, Lucien Houle, Conrad Larose, A.-J. Laurendeau, J.-R. Lévesque, Georges Lévesque, Alfred Martineau, Albert Moquin, Dr J.-O. Mousseau, l'abbé Ovi de Mousseau, J.-H. Nault, W.-J. Paterson, Thomas J. Pinal, Wilfrid Pilon, Dr J.-B. Prince, A.-D. Quinlan, Napoléon Rivet, Dr Louis Roux, Joseph Sanche, P. Sarlin, Dr Alceé Tétrault, H.-O. Viau, Mme J.-A.-W. Dufault, MM. Joseph Adieux, Eugène Desmarais, Dr Léon Gerin-Lajoie, Raoul Larose, H.-A. Terreault, Mme Albert Lesage, MM. Dr Thomas Braud, Dr Philippe-A. Charette, Dr Alphonse Desjardis, Mgr Alphonse Deschamps, MM. Emilien Dufresne, l'abbé Joseph-R. Granger, Pierre Langlois, Dr Yvon Laurier, Ismaël Lefebvre, Dr Paul Renaud, Gustave-G. de Tonnancour, Dr Joseph Gauvreau, Aimé Dubuc, Donatien Major, Hercule Roy, C. Maxime Roy, J.-C. Broseau, Wilfrid Champagne, Jules Desmarais, Édouard Gariépy, Joseph Gascon, Joseph-Thie Dupré, le vicomte R. de Roumefort, le chanoine L.-A. Jamin, Cyrille Légaré, Joseph Murphy, Joseph W. Riel, Elzéar Beauregard, C.R., Paul-A. Béti, Dr A. Bellerose, Wilfrid Déziel, J.-E. Hébert, Paul-A. Labelle, Joseph-A. Major, D.-D. Montclair, Dr J.-A. Mireault, Pierre Thiabaud, Mme Charles-A. Wilson, MM. Arthur Angrignon, J.-Allan Brav, Honoré Damphousse, C.R., Francis Fautoux, Joseph Giguère, Paul Gouin, J.-Edmond Jeannotte, Gilbert-O. Messier, J.-O. Quenneville, Luc Rochefort, J.-A. Savard, Hector-J. Tétrault, Dr J.-A. Côté, J.-W. Drummond, Ls. Jos. Gaboury, W.-J. Huchon, J.-Emile Léonard, Rosario Gratton, 110.

Le conseil d'administration a fait adopter une résolution de sympathie, à l'occasion de la mort des gouverneurs à vie. Trente-trois sont décédés durant l'année. Ce sont: Mlle Ellen Lonergan, Mme Raphaël Trudeau, MM. Robert-B. Angus, Auguste Arsenault, J.-Bte-A. Aubry, Gérard Barsalou, L.-J.-O. Beauchemin, Henri Beaudry, Max Beauvais, J.-B. Bisatillon, C.R. Treflé Bleau, l'abbé Anthonie Corbell, l'abbé J.-M. Demers, le Dr J.-P. Deschatelets, l'abbé Joseph-B. Dufresne, Thomas Dufresne, Emile Gagnon, Emile Galibert, Victor Geoffrion, C.R., Édouard Gobier, J.-Bte Gratton, le Dr Henri Larouche, J.-Bte Léger, L.-T. Maréchal, le chanoine J.-A.-N. Morin, J.-E. Morin, D.-R. Murphy, C.R. Médard Paquet, Henri-P. Pélissier, Toussaint Préfontaine, Arthur Ribaud, Arthur Simard, Joseph Gravel, un bienfaiteur insigne donnant une certaine somme par année, M. C.S. Campbell, C.R.

M. Jusserand reste

Paris, 19. (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères nie que M. Jusserand, ambassadeur à Washington, soit sur le point de prendre sa retraite.

Nouvelle fabrique

Québec, 12. (D.N.C.G.) — Une entrevue a eu lieu, hier, entre M. Nico, trésorier-provincial et M. Shoemaker, gérant de la Mainville Asbestos Co., de Asbestos, dans le comté de Richmond au sujet de la construction d'une nouvelle fabrique.

M. Jusserand reste

Paris, 19. (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères nie que M. Jusserand, ambassadeur à Washington, soit sur le point de prendre sa retraite.

Nouvelle fabrique

Québec, 12. (D.N.C.G.) — Une entrevue a eu lieu, hier, entre M. Nico, trésorier-provincial et M. Shoemaker, gérant de la Mainville Asbestos Co., de Asbestos, dans le comté de Richmond au sujet de la construction d'une nouvelle fabrique.

NOS ENQUÊTES

dans le biscornu, le laid, le baroque. Comme la province serait belle et pittoresque si nous avions une architecture canadienne — et non petit nègre — développement logique du style des premières vieilles maisons.

Et dans un article subséquent: "S'il n'existe pas encore d'art canadien-français, ni d'art musical canadien, c'est une question hors de ma compétence et je n'en veux pas discuter. Mais je peux affirmer qu'il y a une architecture canadienne.

"Nos ancêtres normands et bretons ont dû, évidemment, construire leurs premières habitations semblables à celles de leur pays d'origine; mais les conditions de climat, les matériaux et les besoins n'étant pas les mêmes, ils ont été forcés de se plier aux nécessités du pays nouveau. La tuile n'existait pas, ils ont dû se servir de bardeaux de cèdre pour les couvertures. La pierre, plus dure ici qu'en certaines parties de la France, a dû être employée autrement. Peu à peu les maisons prirent un caractère spécial au pays; on sent encore un peu l'influence française, mais nos anciennes maisons sont canadiennes avant tout. Je ne crois pas que nos ancêtres constructeurs aient eu la prétention ridicule de créer, par un effort de volonté, un art architectural canadien; on ne crée pas ainsi un art. Le caractère artistique de ces anciennes architectures vient, plus simplement, de ce que nos pères construisaient avec bon sens, en employant les matériaux qu'ils trouvaient autour d'eux, et de ce qu'ils tenaient surtout à avoir une bonne maison, bien solide, dans laquelle leurs fils et leurs petits-fils pourraient habiter après eux. Quand, par hasard, se trouvait dans leur village un maçon, habile sculpteur, ils fai-

saient décorer les corbeaux et quelquefois les linteaux-des portes et fenêtres. C'était la seule ornementation qu'ils se permettaient. "Il serait ridicule que les architectes se misent à copier servilement nos anciennes architectures canadiennes, mais ils devraient s'en inspirer et essayer d'en reconstituer le caractère spécial. Que nos architectes abandonnent un peu les inspirations françaises, qu'ils soient un peu plus des constructeurs et moins des pasticheurs habiles. (15) * * *

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. John Marazza, des cité et district de Montréal, entrepreneur, demandeur, vs The Minimax Electric and Mfg. Co., Ltd. Compagnie de Montréal, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la ci-devant place d'Armes de Montréal, devant moi, juge de la justice défendeur (faisant affaires en 1921), au no 99, rue Belland, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en machineries, fixtures, ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M.-J.-A. DECELLES, H.C.S. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Hughes Owens Company Limited, demandeur, vs J.-G. Villeneuve, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 82, avenue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une machine Campbell à Rayon-X, meubles et effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-S. LAVERIE, H.C.S. Montréal, 18 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. J.-N. No 4088. Demandeur, vs M. Lendman, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 82, avenue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles et effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. LALONDE, H.C.S. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Colonial Products and Chemical Co., demandeur, vs J.-G. Villeneuve, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 82, avenue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Antoine LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 18 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Dame Anestina St-Martin, de Montréal (épouse de Elle Thibault, journaliste, née Me Heu, autorisée à ester en justice, au forme une demande en séparation de corps et de biens contre son mari. L.-CONRAD PELLETIER, Avocat de la demanderesse. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Royal Investment Co., demanderesse, vs P. Monouris alias Interrovnia, défendeur. Le 28ème jour d'août 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 808, rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 10 juillet 1923.

NOS ENQUÊTES

Et dans un article subséquent: "S'il n'existe pas encore d'art canadien-français, ni d'art musical canadien, c'est une question hors de ma compétence et je n'en veux pas discuter. Mais je peux affirmer qu'il y a une architecture canadienne.

"Nos ancêtres normands et bretons ont dû, évidemment, construire leurs premières habitations semblables à celles de leur pays d'origine; mais les conditions de climat, les matériaux et les besoins n'étant pas les mêmes, ils ont été forcés de se plier aux nécessités du pays nouveau. La tuile n'existait pas, ils ont dû se servir de bardeaux de cèdre pour les couvertures. La pierre, plus dure ici qu'en certaines parties de la France, a dû être employée autrement. Peu à peu les maisons prirent un caractère spécial au pays; on sent encore un peu l'influence française, mais nos anciennes maisons sont canadiennes avant tout. Je ne crois pas que nos ancêtres constructeurs aient eu la prétention ridicule de créer, par un effort de volonté, un art architectural canadien; on ne crée pas ainsi un art. Le caractère artistique de ces anciennes architectures vient, plus simplement, de ce que nos pères construisaient avec bon sens, en employant les matériaux qu'ils trouvaient autour d'eux, et de ce qu'ils tenaient surtout à avoir une bonne maison, bien solide, dans laquelle leurs fils et leurs petits-fils pourraient habiter après eux. Quand, par hasard, se trouvait dans leur village un maçon, habile sculpteur, ils fai-

saient décorer les corbeaux et quelquefois les linteaux-des portes et fenêtres. C'était la seule ornementation qu'ils se permettaient. "Il serait ridicule que les architectes se misent à copier servilement nos anciennes architectures canadiennes, mais ils devraient s'en inspirer et essayer d'en reconstituer le caractère spécial. Que nos architectes abandonnent un peu les inspirations françaises, qu'ils soient un peu plus des constructeurs et moins des pasticheurs habiles. (15) * * *

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. John Marazza, des cité et district de Montréal, entrepreneur, demandeur, vs The Minimax Electric and Mfg. Co., Ltd. Compagnie de Montréal, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la ci-devant place d'Armes de Montréal, devant moi, juge de la justice défendeur (faisant affaires en 1921), au no 99, rue Belland, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en machineries, fixtures, ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M.-J.-A. DECELLES, H.C.S. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Hughes Owens Company Limited, demandeur, vs J.-G. Villeneuve, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 82, avenue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une machine Campbell à Rayon-X, meubles et effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-S. LAVERIE, H.C.S. Montréal, 18 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. J.-N. No 4088. Demandeur, vs M. Lendman, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 82, avenue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles et effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. LALONDE, H.C.S. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Colonial Products and Chemical Co., demandeur, vs J.-G. Villeneuve, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 82, avenue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Antoine LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 18 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Dame Anestina St-Martin, de Montréal (épouse de Elle Thibault, journaliste, née Me Heu, autorisée à ester en justice, au forme une demande en séparation de corps et de biens contre son mari. L.-CONRAD PELLETIER, Avocat de la demanderesse. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Royal Investment Co., demanderesse, vs P. Monouris alias Interrovnia, défendeur. Le 28ème jour d'août 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 808, rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 10 juillet 1923.

NOS ENQUÊTES

Et dans un article subséquent: "S'il n'existe pas encore d'art canadien-français, ni d'art musical canadien, c'est une question hors de ma compétence et je n'en veux pas discuter. Mais je peux affirmer qu'il y a une architecture canadienne.

"Nos ancêtres normands et bretons ont dû, évidemment, construire leurs premières habitations semblables à celles de leur pays d'origine; mais les conditions de climat, les matériaux et les besoins n'étant pas les mêmes, ils ont été forcés de se plier aux nécessités du pays nouveau. La tuile n'existait pas, ils ont dû se servir de bardeaux de cèdre pour les couvertures. La pierre, plus dure ici qu'en certaines parties de la France, a dû être employée autrement. Peu à peu les maisons prirent un caractère spécial au pays; on sent encore un peu l'influence française, mais nos anciennes maisons sont canadiennes avant tout. Je ne crois pas que nos ancêtres constructeurs aient eu la prétention ridicule de créer, par un effort de volonté, un art architectural canadien; on ne crée pas ainsi un art. Le caractère artistique de ces anciennes architectures vient, plus simplement, de ce que nos pères construisaient avec bon sens, en employant les matériaux qu'ils trouvaient autour d'eux, et de ce qu'ils tenaient surtout à avoir une bonne maison, bien solide, dans laquelle leurs fils et leurs petits-fils pourraient habiter après eux. Quand, par hasard, se trouvait dans leur village un maçon, habile sculpteur, ils fai-

saient décorer les corbeaux et quelquefois les linteaux-des portes et fenêtres. C'était la seule ornementation qu'ils se permettaient. "Il serait ridicule que les architectes se misent à copier servilement nos anciennes architectures canadiennes, mais ils devraient s'en inspirer et essayer d'en reconstituer le caractère spécial. Que nos architectes abandonnent un peu les inspirations françaises, qu'ils soient un peu plus des constructeurs et moins des pasticheurs habiles. (15) * * *

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. John Marazza, des cité et district de Montréal, entrepreneur, demandeur, vs The Minimax Electric and Mfg. Co., Ltd. Compagnie de Montréal, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la ci-devant place d'Armes de Montréal, devant moi, juge de la justice défendeur (faisant affaires en 1921), au no 99, rue Belland, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en machineries, fixtures, ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M.-J.-A. DECELLES, H.C.S. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Hughes Owens Company Limited, demandeur, vs J.-G. Villeneuve, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 82, avenue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une machine Campbell à Rayon-X, meubles et effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-S. LAVERIE, H.C.S. Montréal, 18 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. J.-N. No 4088. Demandeur, vs M. Lendman, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 82, avenue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles et effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. LALONDE, H.C.S. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Colonial Products and Chemical Co., demandeur, vs J.-G. Villeneuve, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 82, avenue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Antoine LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 18 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Dame Anestina St-Martin, de Montréal (épouse de Elle Thibault, journaliste, née Me Heu, autorisée à ester en justice, au forme une demande en séparation de corps et de biens contre son mari. L.-CONRAD PELLETIER, Avocat de la demanderesse. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Royal Investment Co., demanderesse, vs P. Monouris alias Interrovnia, défendeur. Le 28ème jour d'août 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 808, rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 10 juillet 1923.

A dépensé son argent en vain, dit une Dame de London



MRS. GEO. R. HILL

"Si tout le monde savait ce que je sais au sujet de Tanlac, il n'est pas un seul foyer au Canada qui s'en passerait", telle est la haute appréciation du remède, faite par Mme G. Bell, de 317, rue Grey, London, Ont.

"Avant de prendre Tanlac, j'ai dépensé en efforts pour soulager mes maux d'estomac, une somme suffisante pour meubler une maison, et j'en étais rendue à croire que rien ne pourrait me faire de bien. Les gonflements par les gaz, douleurs d'estomac, maux de tête affreux, nerfs ébranlés et fortes douleurs dans le dos, tout cela comptait parmi mes maux, et ordinairement je me sentais trop malade pour pouvoir m'habiller et aller en ville magasiner.

"J'ai commencé à prendre Tanlac le jour de Noël dernier et j'ai cessé en février, alors que ma santé était parfaitement rétablie et j'avais engraisé de 11 livres. Presque tous les jours, l'on fait des remarques sur ma bonne apparence de santé, et je me sens mieux que jamais auparavant. Tanlac est réellement merveilleux". Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens.

N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 37 millions de bouteilles.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Dame Anestina St-Martin, de Montréal (épouse de Elle Thibault, journaliste, née Me Heu, autorisée à ester en justice, au forme une demande en séparation de corps et de biens contre son mari. L.-CONRAD PELLETIER, Avocat de la demanderesse. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Royal Investment Co., demanderesse, vs P. Monouris alias Interrovnia, défendeur. Le 28ème jour d'août 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 808, rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Dame Anestina St-Martin, de Montréal (épouse de Elle Thibault, journaliste, née Me Heu, autorisée à ester en justice, au forme une demande en séparation de corps et de biens contre son mari. L.-CONRAD PELLETIER, Avocat de la demanderesse. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Royal Investment Co., demanderesse, vs P. Monouris alias Interrovnia, défendeur. Le 28ème jour d'août 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 808, rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Colonial Products and Chemical Co., demandeur, vs J.-G. Villeneuve, défendeur. Le 28ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 82, avenue Henri-Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Antoine LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 18 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Dame Anestina St-Martin, de Montréal (épouse de Elle Thibault, journaliste, née Me Heu, autorisée à ester en justice, au forme une demande en séparation de corps et de biens contre son mari. L.-CONRAD PELLETIER, Avocat de la demanderesse. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Royal Investment Co., demanderesse, vs P. Monouris alias Interrovnia, défendeur. Le 28ème jour d'août 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 808, rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Dame Anestina St-Martin, de Montréal (épouse de Elle Thibault, journaliste, née Me Heu, autorisée à ester en justice, au forme une demande en séparation de corps et de biens contre son mari. L.-CONRAD PELLETIER, Avocat de la demanderesse. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Royal Investment Co., demanderesse, vs P. Monouris alias Interrovnia, défendeur. Le 28ème jour d'août 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 808, rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, gramophone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Dame Anestina St-Martin, de Montréal (épouse de Elle Thibault, journaliste, née Me Heu, autorisée à ester en justice, au forme une demande en séparation de corps et de biens contre son mari. L.-CONRAD PELLETIER, Avocat de la demanderesse. Montréal, 10 juillet 1923.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE District de Montréal. Royal Investment Co., demanderesse, vs P. Monouris alias Interrovnia, défendeur. Le 28ème jour d

CALENDRIER

DEMAIN VENDREDI, 20 JUILLET 1923
ST-JEROME EMILIE, Conf., doub.
Lever du soleil, 4 heures 35.
Coucher du soleil, 7 heures 36.

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 82.
Même date l'an dernier, 78.
Minimum aujourd'hui, 55.
Même date l'an dernier, 60.

LA GRÈVE DES TÉLÉPHONISTES

Les unions locales des téléphonistes de la Nouvelle-Angleterre auront une réunion aujourd'hui. Les patrons sont prêts à reprendre les grévistes aux mêmes salaires.

BOSTON, 19 (S. P. A.). — On a convoqué pour aujourd'hui une assemblée des unions locales des téléphonistes dans la région desservie par la New England Telephone and Telegraph Company; on y discutera le rappel de la grève qui a été commencée il y a plus d'un mois pour obtenir une augmentation de salaires et la journée de sept heures.

Les délégués qui ont assisté à la session spéciale des conseils régionaux, qui a duré neuf heures, ont dit que l'on demanderait aux unions locales de se prononcer sans délai. Cette assemblée a eu lieu à la suite d'une entrevue entre Mlle Julia O'Connor, chef des grévistes, et le général George-H. Dresser, de la New-England Telephone and Telegraph Company. La compagnie a offert de reprendre à son emploi autant de ses anciennes employées qu'elle pourrait, aux mêmes salaires.

Le contrôle des vins médicamenteux

Le gouvernement provincial annoncera des changements dans quelque temps. Les analystes poursuivent leur besogne.

QUEBEC, 19 (D. N. C.). — Le gouvernement provincial et la Commission des liqueurs annonceront bientôt quels changements ils entendent faire concernant la vente et l'achat des vins médicamenteux, qui, depuis le 1er mai dernier, sont sous le coup d'une nouvelle loi provinciale.

L'analyse commencée par le Dr O. Leclerc et le chimiste P. Cardinaux se poursuit actuellement et ces deux experts font leur rapport au gouvernement. On nous affirme que plusieurs vins médicamenteux ont déjà été analysés et qu'ils ont été condamnés par les deux analystes.

La Commission des liqueurs prendra le contrôle de la vente des vins médicamenteux aussitôt qu'elle aura reçu le rapport du gouvernement.

LA CLASSIFICATION DES FONCTIONNAIRES

Le gouvernement annonce la création d'une commission qui fera la classification des employés civils. Le nom et le nombre des commissaires n'est pas encore connu.

QUEBEC, 19 (D. N. C.). — Les fonctionnaires du gouvernement provincial vont apprendre avec plaisir que le gouvernement vient de décider la création d'une commission qui sera chargée de faire la classification des employés civils.

Interrogé, ce matin, par notre représentant, M. Taschereau, à qui on doit ce projet, déclarait: «La situation mérite notre attention. Nous allons nommer une commission dont les membres retireront un salaire. Nous ne pouvons dire encore combien de commissaires seront nommés.» Les commissaires feront la classification des fonctionnaires civils et fixeront les salaires. Nous croyons que cette commission donnera satisfaction à tous.

Incidentement, M. Taschereau fit allusion à la loi des vins médicamenteux et à déclaré que le gouvernement et la Commission des liqueurs vont prendre des mesures sévères relativement aux vins médicamenteux.

L'IMMIGRATION ANGLAISE

Pour les cinq derniers mois, elle a augmenté de cent pour cent.

OTTAWA, 19 (S. P. C.). — Les rapports du bureau d'immigration fédéral indiquent que depuis les derniers cinq mois l'immigration anglaise a augmenté de plus de cent pour cent, tandis que l'immigration venue des États-Unis diminue de 33 pour cent.

Le major Ashton attribue cet accroissement d'immigration britannique aux lourdes taxes qui surchargent le consommateur en Angleterre et aux offres réellement avantageuses que leur font les autorités canadiennes. En plus, il n'est pas facile pour ceux qui veulent faire de l'exploitation agricole de s'y livrer en Angleterre, lorsqu'ils n'ont pas un capital quelque peu considérable et ainsi ils viennent au Canada.

LE POOL DU BLE DANS L'ALBERTA

LES AGRICULTEURS VEULENT AGRIR VITE. — CE N'EST PAS UNE REVOLTE CONTRE L'ASSOCIATION DES FERMIERS-UNIS.

Calgary, 19 (S. P. C.). — M. O. L. McPherson, député provincial de Little Bow et président de la Législature de l'Alberta a déclaré hier soir que la formation d'un pool volontaire pour la vente de la récolte de 1923 entre les cultivateurs des districts de MacLeod, Claresholm, Pincher Creek et autres ne constitue pas une révolte contre l'Association des fermiers-unis d'Alberta, mais que les cultivateurs veulent une prompt action.

«Les cultivateurs veulent un pool de blé au plus tôt. Cela n'a rien à faire avec les fermiers-unis d'Alberta», a ajouté M. McPherson. «Les cultivateurs vont vendre leur grain par l'entremise d'une unique coopérative et fixeront un prix commun. Nous comprenons que les temps dont nous disposons est trop court pour organiser toute la province et avoir un pool de blé facultatif pour la moisson de 1923, mais nous essaierons de grouper tout le sud du pays si possible. Nous n'allons pas croire que cette démarche de la part des cultivateurs du sud affectera de quelque manière les marchés du grain du pays ni le prix du blé, mais nous espérons que les cultivateurs tireront profit de la vente en coopérative de leurs produits.»

Le blé en France

Paris, 19. (S.P.A.) — Pour la première fois depuis cinquante années la France pourra se dispenser d'importer du blé après le mois d'août, parce que sa récolte de grain, que l'on commence à faucher, est beaucoup plus considérable qu'on s'y attendait. Les experts prévoient que le rendement sera de sept millions et demi à huit millions de tonnes, ce qui suffira à tous les besoins en comptant les 400,000 tonnes que l'Algérie pourra probablement envoyer en France.

A Rouen

Rouen, 19. (S.P.A.) — Les autorités municipales ont donné hier, une réception à l'hôtel de ville en l'honneur de la délégation canadienne qui accompagnera le convoi d'exposition canadienne. Le drapeau canadien ornait la façade de l'édifice.

Le comité fait un nouveau pas

LES PLANCHERS ET LE TOIT DU NOUVEAU HOTEL MUNICIPAL FERONT L'OBJET D'UN CONTRAT SPECIAL. — DES SOUMISSIONS SONT DEMANDEES

Les commissaires ont franchi un nouveau pas vers la reconstruction du nouvel édifice municipal, dont les travaux traînent en longueur depuis plus de huit mois. Ils sollicitent actuellement des soumissions pour la construction des planchers et du toit, car leur intention est de fermer l'édifice avant l'automne afin de poursuivre les travaux d'intérieur durant les mois de l'hiver.

Le nouveau contrat, ce sera le troisième à date, implique une somme de \$200,000 approximativement, pour l'érection de cinq planchers en béton armé, et du toit couvert en cuivre et en ardoise; c'est un travail très ardu que la pose de ces matériaux incombustibles.

Les deux autres contrats séparés, actuellement en voie d'exécution, peuvent durer encore plusieurs mois; il y a celui de la structure d'acier, que la Cie Dominion Bridge devait terminer au mois de janvier dernier au prix de \$124,250 et celui de la réfection des murs que la Cie A. et D. Boileau s'engage à compléter en vingt-cinq semaines, au prix de \$182,000.

Pour compléter le nouvel hôtel de ville, il restera trois contrats nouveaux à accorder, soit à un entrepreneur général, soit à autant d'entrepreneurs particuliers; le premier concerne la partie mécanique de l'édifice qui comprend le système de chauffage, de ventilation, de plomberie et d'électricité. Le deuxième, celui de la division et de l'aménagement des bureaux, et le dernier, la décoration intérieure de l'édifice.

Le comité exécutif opte pour des contrats séparés, afin d'encourager le plus d'entrepreneurs possible. C'est une politique qui retarde énormément les travaux, mais l'exécution n'en est pas plus coûteuse, de l'avis des ingénieurs; mais elle complique le travail du bureau des architectes que dirige M. Louis Parant, en ce qu'il ne peut conduire de front trois ou quatre contrats séparés à la fois. Chaque contrat entraîne une somme de travail intense pour la confection des plans d'abord, puis pour la préparation des devis et enfin pour la surveillance des travaux en cours; si trois ou quatre contrats s'accroissent, la besogne devient un peu forte, et pour l'accomplir il faut se résigner à des heures supplémentaires de travail le soir; aussi le bureau des architectes est-il à la tâche tous les soirs jusqu'à onze heures, depuis quatre mois, et ce n'est pas de ce côté qu'il faut rechercher la cause des retards apportés à la reconstruction.

Jusqu'à la ville a engagé des hommes qui ne dépassent guère le demi-million, avec les trois premiers contrats; les trois autres ne coûteront plus de \$150,000, ce qui fait un million à peine pour tout l'édifice, et nous sommes loin des trois millions que le maire Marvyn voulait consacrer au nouvel édifice municipal. Fort heureusement, la législature n'a autorisé qu'un emprunt d'un million et demi pour la reconstruction et l'aménagement du nouvel hôtel municipal.

Nominations provinciales

Quebec, 19. (D.N.C.) — Le conseil des ministres à sa dernière réunion a fait les nominations suivantes:

M. Albert Hudon, maire de la ville de Laval, membre de la commission métropolitaine de Montréal en remplacement de M. Rosaire Prieur.

M. Victor Lemire, de Hull, sténographe officiel pour le district de Hull.

M. Adjuvator Boulton, membre de la commission pour l'érection civile des paroisses de Chicoutimi. Le Dr C.-P. Porteous, surintendant de l'hôpital protestant de Verdun en remplacement du Dr C.-W. Buizus, démissionnaire.

Le gouvernement a établi une commission de commissaires pour le village de Saint-Georges de la Beauce. Les commissaires sont: MM. Jos. Gagné, Ad. Roy, G. Paquet, Ph. Thibaudeau, L. Bolduc, L. Lague, A. Rodrigue, tous de Saint-Joseph-de-Beauce.

L'envoie de Maughan

Mitchell Field, N.-Y., 19 — Le lieutenant Russell-L. Maughan, s'est envolé à 4 heures 08 ce matin, pour traverser le continent américain entre le lever du soleil et son coucher. C'est la deuxième fois que le lieutenant tente cette aventure. Il a l'intention de faire sa première étape à Dayton, Ohio.

L'aéroplane a quitté le sol 8 minutes et 4 secondes plus tard que la première fois où le lieutenant tentait sa randonnée.

Dayton, Ohio, 19. — Le lieutenant Russell-L. Maughan est arrivé au camp McCook, ici, à 8 heures 35, heure de Pest, dans son envolée de New-York à San Francisco; il est reparti à 8 heures 35.

Grève qui finit

Lawrence, Mass., 19 (S.P.A.) Le syndicat des téléphonistes en grève depuis le 26 juin a voté de faire cesser la grève à 3 heures cet après-midi.

Le téléphone automatique

DES JANVIER PROCHAIN LA COMPAGNIE BELL CHANGERA LES NOMS DE QUELQUES-UNS DE SES POSTES CENTRAUX. — LE PREMIER ECHANGE AUTOMATIQUE PORTERA LE NOM DE LANCASTER. — COMMENT IL FONCTIONNERA.

En prévision et préparation de l'établissement prochain et graduel du téléphone automatique, la compagnie Bell offrira en janvier, à ses abonnés un répertoire quelque peu différent. Les noms de cinq centres seront changés: celui de Metrose en celui de Walnut, celui de Victoria en celui de York, celui de Saint-Louis en celui de Belair, celui de Lasalle en celui de Clairval, et celui de Rockland en celui d'Atlantic.

Le premier échange automatique qui sera établi dans l'immeuble en construction, rue Saint-Urbain, portera le nom de Lancaster. Il desservira une partie des abonnés actuellement reliés à Main, Est et Plateau.

Pourquoi ces changements? M. Webber, le gérant de la compagnie, l'a expliqué aux journalistes convoqués dans son bureau. Il montra un appareil automatique, «Vous observez», dit M. Webber, à la base de cet instrument automatique, une espèce de cadran où sont percés dix trous de la grosseur d'un doigt, chacun portant un chiffre, de zéro à neuf, et huit ayant quatre un triquet de l'alphabet. Quand l'abonné du téléphone automatique veut appeler, disons le numéro: Westmount, 1234, il met le doigt sur la lettre W et tourne le cadran à droite, à fond. L'appareil reprend sa position primitive. L'abonné fait la même chose pour la lettre E et répète la même opération, successivement pour les quatre chiffres. Les deux premières lettres du centre et le numéro suffisent donc à donner la communication. Quand l'opération est finie, la sonnerie du téléphone de l'autre ligne résonne.

«Ce sont les lettres du nom du centre qui déterminent le trajet de l'appel dans le mécanisme automatique. Les ingénieurs se sont donc appliqués à choisir les noms qui assurent le service le plus effectif et le moins coûteux. Les bureaux les plus occupés: Main, Uptown, Est et Westmount, gardent leurs noms. Le mot St-Louis pouvait prêter à confusion. Quelques-uns auraient choisi les lettres S-L, et d'autres S-A. Melrose avait la même lettre que le centre très affairé Main. Le V de Victoria entraînerait le déclenchement du même mécanisme que l'U d'Uptown, le R de Rockland que le P de Plateau; d'où la raison de ces changements.

Maintenant, bien qu'un seul bureau automatique doive être inauguré, il a fallu modifier plusieurs noms parce que les abonnés munis d'appareils automatiques pourront obtenir la communication de n'importe quel bureau.

«La sélection des nouveaux noms a été une affaire laborieuse. Il ne s'agissait pas seulement de simplifier la transmission automatique, il fallait aussi trouver un nom ayant les qualités phonétiques voulues. Les ingénieurs et les experts ont fait des essais avec des centaines de noms. Ils ont dû en mettre au rang des moins coûteux. Les bureaux les plus occupés ont été retenus, car on a tenu compte de la prononciation des abonnés de nationalité diverse.»

Bref, c'était tout un problème. Cette modernisation du service n'entraînera aucun congédiement, prévoit-on. Les téléphonistes actuellement assurés de leur place. Chaque année, le mariage en enève 300 ou 400 à la compagnie. Le personnel diminue ainsi naturellement à mesure que le téléphone automatique sera probablement d'engager de nouvelles employées.

Notre commerce

Ottawa, 19. (S.P.C.) — Le commerce du Canada est de plus en plus florissant. Le total de nos transactions commerciales durant les trois mois qui se sont terminés en juin est de \$462,544,438, soit une augmentation de \$110,841,056, en comparaison des mois correspondants de 1922.

En juin seulement, le total de notre commerce s'est élevé à \$179,720,516, augmentation de \$4,944,732, sur l'année précédente. Nos exportations durant les trois mois mentionnés ont augmenté de près de cinquante millions et nos importations environ de soixante et un millions.

M. Rodolphe Lemieux à La Haye

Quebec, 19. (S. P. C.). — La nomination de M. Rodolphe Lemieux comme membre du tribunal international de La Haye deviendra un fait accompli dans quelques jours, si l'on peut s'arranger pour que le président de la Chambre puisse garder son poste actuel. On a fait des suggestions en ce sens au gouvernement des deux côtés de la Chambre.

Le Canada achète un édifice

Londres, 19. (S.P.A.) — M. P.-C. Larkin, haut commissaire du Canada, annonce que le gouvernement canadien a acheté l'édifice de l'«Union Club», pour y installer les bureaux du gouvernement canadien à Londres. C'est le plus bel édifice de Trafalgar Square, après la Galerie nationale. On en prendra possession en mars.

L'affaire Delorme aux Assises

LA PREUVE DE LA DEFENSE EST CLOSE. — DEUX TEMOINS VIENNENT JURER QU'ILS ONT VU RAOUL DELORME, LE SOIR DU 6 JANVIER, A L'OLYMPIC CLUB. — M. TASCHEREAU PRONONCERA SON PLAIDOYER CET APRES-MIDI.

Le procès Delorme tire à sa fin. La défense a déclaré sa preuve close hier après-midi, parmi des révélation intéressantes.

Mlle Yvonne Constantineau, nièce du docteur Joseph-A. Pesant, de la Côte Saint-Michel, a déclaré hier que le soir du 6 janvier, elle avait vendu une boîte d'aspirines à un jeune homme qui ressemblait absolument à Raoul Delorme. Fait circonstanciel, il avait payé avec un cinq dollars en or, ce qui lui a fait remarquer l'acheteur de façon toute spéciale.

L.-J. Lefebvre, avocat, oncle de la jeune fille, a confirmé le récit de Mlle Constantineau. Il a expliqué qu'il avait raconté la chose à la police qui ne s'en était apparemment pas occupée. Il ne s'est pas davantage dérangé pour témoigner au procès pour lequel ce fait ne pouvait être invoqué.

Le colonel F.-A. Gaudet a été interrogé ce matin. Il a dit que les quatre balles trouvées dans le cadavre de Raoul avaient été tirées par le même revolver et que les différences entre les ravures étaient attribuables à des obstacles rencontrés dans le cadavre.

Me Allyn Taschereau a fait un véritable concert de théâtre lorsqu'il a déclaré qu'hier soir vers onze heures, il avait appris que deux témoins avaient vu Raoul Delorme, le soir du 6 janvier, à l'Olympic Club, de la Côte-Saint-Michel en compagnie de trois individus. Ils ont reconnu que c'était lui le lendemain par les photographies que lui avaient montrées deux journalistes.

Le premier témoin, Charles-Edouard Gobiensky, est le gérant du club, le second est un commis de taverne nommé Roy. Ce dernier a déclaré au détective Lajoie qui leur a montré la photo de Raoul Delorme qu'il l'avait vu le soir du 6 janvier. Ils ont déclaré franchement qu'ils exerçaient un métier qui gagnait à n'être pas publié à tout vent et que c'est la raison pour laquelle ils ont attendu que l'affaire fût vraiment sérieuse pour témoigner, sachant que leur besogne en souffrirait de façon sensible, le cas échéant.

Un troisième témoin, Mme Turgeon, a déclaré qu'elle avait entendu trois coups de feu partir de l'autor qui a onze heures et demi était allée au club Olympic.

Me Allyn Taschereau a déclaré qu'il prononcerait son plaidoyer cet après-midi et qu'il le terminerait pour le soir.

Les restes de sir John

Hamilton, 19 (S.P.C.) — Les restes de sir John Hendrie, ancien lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, sont arrivés ici ce matin de Baltimore, accompagnés de l'épouse du défunt, lady Hendrie, et de son frère, le lieutenant-colonel Wm. Hendrie. Le défunt aura des funérailles militaires. Elles auront lieu vendredi après-midi à 3 heures 30.

M. Madden sera nommé ministre

Quebec, 19. (D. N. C.). — On affirme que M. Madden, député de Québec ouest, sera nommé ministre en remplacement de M. Kaine. Sa nomination sera faite prochainement.

M. Taschereau ne peut y aller

Quebec, 19. (D.N.C.) — M. Taschereau, premier ministre de la province, ne pourra prendre part à l'excursion des membres de la Chambre de commerce de Québec dans la région du lac Saint-Jean.

Cependant, c'est l'intention de M. Taschereau d'aller avec deux autres ministres visiter toute la région du lac Saint-Jean, dans un avenir prochain.

LE TEMPS

Toronto, 19 (S. P. C.). — La pression est relativement basse dans l'estuaire du Saint-Laurent et sur la côte de l'Atlantique. Elle est très élevée dans la région des grands lacs. Il est tombé quelques averses dans les provinces de l'Ouest. Allures, il a fait beau et très chaud.

Prognostics: Grands lacs et baie Georgienne.— Beau, même température.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent.—Vents modérés de l'ouest et du sud-ouest, beau aujourd'hui et demain, à peu près la même température.

Bas Saint-Laurent.—Vents frais de l'ouest et du sud-ouest, beau aujourd'hui et demain, même température.

Provinces Maritimes.— Beau et chaud.

Estuaire et rive nord.— Quelques averses, aujourd'hui; beau et chaud demain.

Lac Supérieur.—Beau.

Mamitoba.—Beau et chaud, aujourd'hui et demain.

Saskatchewan et Alberta.— Averses, aujourd'hui; généralement beau demain.

La défense aérienne de l'Australie

Les députés ont longuement discuté cette question, hier.

MELBOURNE, Australie, 19 (S. P. A.). — La Chambre des représentants a longuement débattu, hier, le bill de la défense aérienne pourvoyant au «service actif», expression expliquée par la loi impériale concernant l'effectif aérien.

Les députés travaillistes et plusieurs partisans du gouvernement se sont vigoureusement opposés à l'application de la loi anglaise en Australie. Le gouvernement a finalement cédé et inséré dans son bill une définition précise des mots «service actif» sans faire allusion à la loi impériale.

A SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

On fêtera en pompe la grande thaumaturge, jeudi prochain. Neuvaine préparatoire. Un pèlerinage, dimanche.

QUEBEC, 19 (D. N. C.). — Jeudi prochain, on célébrera par une cérémonie solennelle, la fête de sainte Anne à Beaufort au sanctuaire national de la grande thaumaturge. Une neuvaine préparatoire à cette fête vient de commencer.

Dimanche prochain, un grand pèlerinage est organisé pour permettre aux personnes, qui ne peuvent quitter leurs demeures la semaine, de venir prier sainte Anne. Ce pèlerinage préparatoire à la fête de sainte Anne réunira un grand nombre de fidèles.

La brousse flambe encore

On signale des feux de forêts dans presque toutes les régions.

QUEBEC, 19 (D. N. C.). — La situation des feux de forêts dans la province de Québec ne s'améliore pas. Des feux sont signalés dans presque toutes les régions et un incendie allumé dans les plaines de Lévis, près de Saint-Charles, a causé beaucoup d'humidité dans la température à Québec et une épaisse fumée a obscurci le firmament.

Des feux sont signalés aussi dans les limites de la Wayagamack et sur la rivière Portneuf.

Dans les autres districts, la situation est la même qu'hier.

Le cabinet King se réunira le 30

Il discutera la question de l'exportation du bois de pulpe.

OTTAWA, 19 (S. P. A.). — Plusieurs membres du gouvernement étant actuellement absents, aucune réunion officielle du cabinet n'aura lieu avant lundi, 30 juillet.

Il est probable qu'une des premières questions dont s'occupera le cabinet sera de nommer une commission royale, chargée de faire une enquête sur l'industrie du bois de pulpe au Canada. Le gouvernement attendra le rapport de cette commission avant de prendre une décision au sujet de la nouvelle loi, donnant au gouverneur en conseil le pouvoir d'interdire l'exportation du bois de pulpe.

LES MINEURS RETOURNENT AU TRAVAIL

Les borins de Springhill sont revenus à l'ouvrage

SPRINGHILL, N.-E., 19 (S. P. C.). — Les mineurs de Westville sont retournés à l'ouvrage, ce matin. Quelques autres mineurs du district de Pictou suivront cet exemple, si l'on en croit une dépêche de Springhill, reçue ce matin.

On prévoit que la plupart des mineurs de la province se rangeront du côté de John-L. Lewis, président de l'union internationale des houillères, contre la faction McLaughan-Livingstone.

John Foster, organisateur international d'Indianapolis et le frère de Kent Foster, le mineur bien connu de Springhill, est parti pour le Cap-Breton, où il aidera à Silby Barrett, président provisoire du district no 26, à régler l'imbroglie actuel.

A Wall Street

New-York, 19. (10 heures 30) — Les oscillations de la cote ont été relativement faibles à l'ouverture de la Bourse, aujourd'hui, mais les cours semblaient avoir définitivement pris une allure à la hausse. Un grand nombre de valeurs à bon marché se sont montrées fermes. Citons l'Atlantic Gulf commun et celui de la préférence et la Colorado Fuel, l'Houston Oil a progressé de près de deux points.

La demande pour valeurs diverses, qui a été prononcée durant les dernières séances, a été beaucoup plus considérable encore au début de la séance aujourd'hui. Un grand nombre de titres ordinairement inactifs ont progressé d'un point ou plus.

Les vedettes ordinaires ont monté mais leurs gains se sont bornés à quelques fractions, à part du Pan-American «B» et du Gulf States Steel, qui ont acquis chacun un point. L'Associated Oil a décliné de 4 points 1-2 et l'Associated Dry Goods, de 3 points.

Le mark allemand est de nouveau descendu à son récent record de baisse à 0.003 3-4. Les autres changes étrangers se sont un peu mieux portés.

New-York, 19. (Midi) — Un nouvel assortiment de valeurs a pris la place des vedettes à la séance de la bourse, ce matin. Une forte demande s'est développée à l'endroit des valeurs en marchandises et autres titres qui d'ordinaire n'influencent pas les cours de la cote. L'activité de ces actions indique que l'intérêt public s'accroît graduellement.

Les grains réalisés par quelques valeurs choisies furent considérables, notamment celui de la Foundation Company, qui a progressé de 3-1-4 à 77-1-2, un record. Les autres titres à encaisser de bons gains furent l'Associated Dry Goods, 4 points, le National Lead, 3 l'Artman Corporation, 2-5-8; l'American Car, le May Department Stores, le Sears Roebuck, et le Kelsey Wheel, l'Air Reduction et le Brooklyn Rapid Transit de préférence, 2 à 2 1-2.

Les valeurs communes, comme le Baldwin, le Carr Products, le Reading et l'Union Pacific, progressèrent l'un point et plus. L'argent comptant débuta à 5 pour cent.

NAISSANCE

GINGRAS. — A Viauville, le 14 juillet 1923, à M. et Mme Émile Gingras, un fils, nommé Joseph-Alexandre.

BOUCHAUD. — A Sainte-Adèle, le 15, chez son père aadjuré, le Dr P.-A. Bouchaud, de Montréal, est décédé Yvette Bouchaud, âgée de 16 ans et 6 mois. Funérailles samedi, 21, à Sainte-Élisabeth-de-Joliette, après l'aveu du convalescent.

GAGNIER. — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, est décédé, le 18 juillet courant, Ovide-Rose Gagnier.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale samedi à 9 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre avis, s'il y a lieu.

Décès

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CERCLE LEON XIII
Le cercle Léon XIII se réunit ce soir, à la salle des Oeuvres paroissiales, 1939, rue St-Dominique (8 heures 15, solaire).

CANADIAN CAR & FOUNDRY
C'est demain soir, à 8 heures 30 (heure avancée), à la salle du collège Ste-Clotilde, 78, Chemin Côte St-Paul, qu'a lieu la réunion du syndicat des employés d'ateliers de chemin de fer, local No 2.

FERBLANTIERS-COUVREURS
Le syndicat des ferblantiers couvreurs se réunit ce soir, à 8 heures (normale) au secrétariat des syndicats catholiques, 3, Craig est.

CONSEIL DE CONSTRUCTION
Le conseil des métiers de la construction des syndicats catholiques et nationaux s'assemble demain soir à la salle des Syndicats, 3 Craig est.

Lacs Muskoka
Les villégiatures sont déjà rendus au pays des eaux étincelantes, la région des Muskoka, toujours magnifique, avec ses forêts vertes et fraîches, ses lacs scintillants et ses rivières ombreuses.

UN BRUTAL
Le juge Perrault a condamné hier Warren Pigott, marin du "Margaret Coughlan", à quinze jours de travaux forcés pour assaut sur le gardien de nuit du quai Bickerdike.

Vol de fourrures
Les voleurs sont entrés la nuit dernière chez M. Emile Gareau, 37 rue Lascauthière, ouest, et y ont pris des fourrures et des bijoux pour une valeur de \$650.

Service de Librairie du "LE DEVOIR"
Les lecteurs du Devoir trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du Devoir:
Fêtes du IIIe centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, par l'abbé A. Couillard Després, \$1.50
Observations sur l'Acadie Française, par l'abbé A. Couillard Després, .75
Vie du Père Lacombe, O.M.I., (relié), 2.00
Débuts d'un missionnaire, par le R. P. Bonaventure Péloquin
Almanach de la langue française 1923, .25
Plus qu'elle-même (roman), par Luc Bernard et J. A. Foisy, .90
Au pays de l'Érable, concours Société St-Jean-Baptiste, .50
Ghez nos ancêtres, par l'abbé Lionel Groulx, .75
Béans d'herbe, par Monique, .75
Nos Voyageurs, par le R. P. E. LeCompte, 1.25
Lendemain de conquête, par l'abbé Lionel Groulx, .90
Silhouettes paroissiales, par le R. P. Louis Lalonde, .75
Couleur du temps, par Michelle LeNormand, .75
Lettres de Fadette, 3ième et 4ième séries (chaque), .50
Lettres de Fadette, 5ième série, .75
Coquillages par Marius, .60
Le bon langage, cartes, 5ième série, abbé Etienne Blanchard, .35
Dictionnaire du bon langage, par l'abbé Etienne Blanchard, .75
2000 mots bilingues, par l'abbé Etienne Blanchard, .30
Parlons mieux, par l'abbé Etienne Blanchard, .60
Croniques Laurentiennes, par le R. F. Marie-Victorin, .75
Récits laurentiens, par le R. F. Marie-Victorin, .75
Jean-Daniel Dumas, par François J. Audet, .75
Une maîtrise d'art en Canada, par Emile Vaillancourt, 1.00
Pour qu'on aime la Géographie, par Emile Miller, 1.25
Comédiens et Amateurs, par Eugène Lassalle, 1.00
Question ouvrière au Canada (La), par Arthur St-Pierre, .50
Chasse aux millions (La), par J. Ghs Harvey, .25
Ce que dit la Jeunesse, .40
Emballément (vers), par l'abbé Apollinaire Gingras, .25
Histoire du Canada, par l'abbé A. Desrosiers et C. Bertrand, 1.50
Questions scolaires, par Mar Ross, .25
Pour l'Exemple, Hommages à M. G. N. Ducharme, .75
Cap Éternité (Le) vers, par Charles Gill, .25
Au cœur de l'histoire, par Raoul de Lorimer, 2.00
Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia, abbé Jos. D. Michaud, 1.00
Causette sur l'hygiène par le Dr Hector Palardy, 1.50
Propos Japonais par le R. P. Urbain Marie Cloutier, O.F.M., .75
L'Appel de la Race, roman, par Alonzo de Lestre, .90
Chasseurs de Noix, roman, Arthur Bouchard, 1.00
En suivant Jésus, R. Père Baron, .60
Vade Mecum de l'employé de bureau, Adjudat Fradette, .60
Poèmes et Paysages, Léon-Paul Desrosiers, .75
Théâtre, par Monique, 1.00
Miettes, croquis et souvenirs, par M. l'abbé Albert Gravel, .90
Pavillons d'Ames, vers, par J.-Adolphe Hurléau, 1.00
Les trois lryes, par Blanche Lamontagne-Beauregard, .75
Solon L'Vent, par Marie Lamoureux, .75
L'Amie solitaire, poésies, par Albert Lozeau, .75
Le Messager de Lachine, roman canadien, .25
L'Île Bleue, roman canadien, par J.-E. Larivière, .25
La Montagne de Bois, Histoire de la Saskatchewan méridionale, par M. l'abbé Clovis Rondeau, 1.50
Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste.
A ces commandes, il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent.
Service de Librairie "LE DEVOIR"
43, Rue St-Vincent, Montréal

FAITS DIVERS
Un accident de motocyclette

UN HOMME BEDARD S'EST TUE
Hier soir non loin de Lachine — SES DEUX COPAINS ONT ÉTÉ DÉFIGURÉS
Joseph Bedry, dit Bédard, 30 ans, 406, rue Garnier, s'est tué hier soir, dans un accident de motocyclette, sur le grand chemin, à 2 milles et demi de Lachine.

LES DEUX JAMBES COUPEES PAR UN CONVOI
Elizabeth Rossi, 398, rue Richmond, s'est fait couper les deux jambes hier soir, sur le passage à niveau du Canadien National, à la réunion des rues Saint-Jacques et Richmond, par une locomotive.

SOUS LA ROUE D'UN WAGON
Joseph Duquette, 22 ans, employé du Canadien National s'est fait broyer le pied, hier soir, sous la roue d'un wagon, au passage à niveau de la rue St-Rémi. Duquette a tenté de s'accrocher à l'échelle d'un wagon pour embarquer, mais a glissé.

MORT D'UNE INDIGESTION
Un bambin de 4 ans et demi, Roger Amyot, 2213, rue Saint-André, a succombé à une indigestion, hier après-midi, pour avoir mangé une pomme verte.

ILS ONT DEGUERPI
Des voleurs ont tenté de cambrioler le magasin de la Commission des liquores à Saint-Jean, mais sans succès. Une personne en ouvrant sa fenêtre leur a donné la frousse et ils se sont enfuis.

UN BRUTAL
Le juge Perrault a condamné hier Warren Pigott, marin du "Margaret Coughlan", à quinze jours de travaux forcés pour assaut sur le gardien de nuit du quai Bickerdike.

Protestation opportune
Chambly Canton, 19, (D.N.C.) — Un groupe de citoyens de Chambly ont protesté auprès de leur conseil municipal contre certaines personnes qui semblent vouloir prendre l'habitude de se promener en costume de bain dans les rues de la ville.

UN CONFLIT COMMERCIAL

LE "WORLD" DE NEW-YORK
CROIT QU'IL Y AIT UN ACCIDENT COMMERCIAL ENTE LE CANADA ET LES ETATS UNIS
"World" prédit une guerre commerciale entre le Canada et les Etats-Unis si l'on applique l'embargo qui a été autorisé par le parlement canadien.

Le "World" déclare que l'embargo signifierait la fermeture de plusieurs moulins américains le long de la frontière, une production diminuée pour d'autres et le transport en Canada d'une autre forte partie de l'industrie du papier, sans compter que cela amènerait les prix de guerre du papier.
Le journal ajoute: "Il y aurait plus. L'application de l'embargo serait le signal d'une nouvelle guerre commerciale entre les deux pays. Les mesures de représailles commencent de notre côté par le charbon, le pétrole, le soufre et autres matières dont les moulins canadiens ont besoin, et iraient ensuite plus loin. A la fin, personne n'en serait mieux; les deux côtés en souffriraient et l'on aurait fait naître parlot de la rancune."

Chemin de fer National du Canada
MONTREAL-OTTAWA
Le service du chemin de fer National du Canada de Montréal à Ottawa est tel que voici:
Départ de Montréal, gare Bonaventure, à 8.15 a.m., à 7.05 p.m., à 10.00 p.m., tous les jours et à 4.00 p.m. tous les jours, sauf le dimanche.

Un assaut
Québec, 10, (D.N.C.) — C.-A. Mason, un garçon de table au château Frontenac, a été victime d'un brutal attentat hier soir, vers 11 heures 30 dans la rue Sainte-Famille où il habite.

Chez les pompiers
Le chef des pompiers Raoul Gauthier et les directeurs de l'Association de Bienfaisance des pompiers se sont rendus hier au cimetière catholique et au cimetière protestant où ils ont décoré les tombes des pompiers défunts.

LES MALADIES CONTAGIEUSES

UN RAPPORT DU DR J.-W. BONNIER
ON SIGNALA 335 CAS DE ROUGEOLE ET 246 CAS DE SCARLATINE DURANT LE MOIS DE JUIN. — TRENTE-NEUF PERSONNES ONT SUC-COMBE.
Le Dr Jos.-Wilfrid Bonnier, chef de la statistique démographique, vient de publier un rapport, indiquant les cas de morbidité et de mortalité par les maladies contagieuses en cette province, rapportés par les municipalités durant le mois de juin, 1923. D'après ce rapport, il appert que durant le mois dernier, 335 cas de rougeole et 246 cas de scarlatine ont été déclarés. Ces maladies ont causé la mort de 39 personnes.

Tableau des maladies contagieuses et des décès causés par ces maladies au cours du mois dernier.
Maladies: Rougeole (335), Scarlatine (246), Diphtérie (118), Coqueluche (33), Grippe (6), Paratyphie inf. (0), Méningite cer.-spi. (0), Varicelle (128), Typhoïde (64), Variolo (3), Rougeole (35), Scarlatine (246), Diphtérie (118), Coqueluche (33), Grippe (6), Paratyphie inf. (0), Méningite cer.-spi. (0), Varicelle (128).

Le port de Québec
Québec, 19, (D.N.C.) — M. le général Tremblay, gérant du port de Québec, au cours d'une causerie, hier, a expliqué certaines raisons pour lesquelles le port de Québec n'a pas une prospérité aussi grande que celui de Montréal.

Service amélioré entre Montréal et Toronto
Le public voyageur se réjouira du nouveau service qui vient d'être inauguré avec les trains 20 et 21, du chemin de fer National du Canada entre Montréal et Toronto.

Aux Belges de Montréal

M. Florent de Selys, consul général de Belgique au Canada, assistera dimanche à la fête des Belges de Montréal, il présidera la cérémonie de la bénédiction du nouveau drapeau de l'Union belge.

Départ des Franco-Américains
Québec, 19, (D.N.C.) — Après être demeurés deux jours à Québec et dans le district, les visiteurs franco-américains, pour la plupart, sont partis, hier, pour retourner aux Etats-Unis.

Le port de Québec
Le public voyageur se réjouira du nouveau service qui vient d'être inauguré avec les trains 20 et 21, du chemin de fer National du Canada entre Montréal et Toronto.

Service amélioré entre Montréal et Toronto
Le public voyageur se réjouira du nouveau service qui vient d'être inauguré avec les trains 20 et 21, du chemin de fer National du Canada entre Montréal et Toronto.

Breuvage idéal pour l'été
"THE GLACE"
"SALADA"
est rafraichissant, délicieux et facile à faire. Essayez-le.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires
ASSURANCE
Normandin & Desrosiers
Courriers en Assurances
232, RUE ST-JACQUES
Tél. Main 2993-4522

MEDECINS
Dr J. M. E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris-Londres-New-York
Clique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voyes urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: Est 7580

AVOCATS
Archange & Marcotte
80, rue St-Jacques
Tél. Main 2761
Joseph Archange, C.R. M.P., Emile Marcotte, LL.B., J.-Edm. Gagnon, LL.B.

HERNIE guérie sans douleur ni opération
Dr P.-A. DANSEREAU
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Comté Beauharnois, P. Q.
Consultations de 2 à 5 p.m. — Est 6754

Docteur A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophthalmique.
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
523, RUE ST-DENIS — En face du carré St-Louis

ASTHME ET ECZEMA
Dr ARTHUR ROY
attire l'attention du public sur la grande valeur de son traitement dans tous les troubles de la respiration, du cœur, de la digestion et maladies de la peau.
1741, RUE HUTCHISON
Tél. Rockland 5218. Montréal

Docteur J.-A. Côté
MEDECIN CHIRURGIEN
Maladies des femmes et des enfants
3221, rue Christophe-Colomb

DENTISTES
Dr Ad. L'ARCHEVÊQUE
CHIRURGIEN DENTISTE
Téléphone 468, Parc LaFontaine St-Louis 1301

MUSICIENS
J. N. CHARBONNEAU
DIRECTEUR DE L'INSTITUT MUSICAL ET DE LA SCHOLA CANTORUM
PIANO, HARMONIE, CHANT GREGORIEN
Studio: 364, Ste-Catherine est.
Domicile: 668, Mullins, Victoria 10

ANTIKOR-LAURENCE
ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRES ET DURILLONS.
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25¢ par boîte.
FRANCO PAR LA POSTE.
PHARMACIE LAURENCE, MONTREAL.

BONS PROFITS DANS LA BONNE CULTURE
METTONS-NOUS AU TRAVAIL ET PAYONS L'HYPOTHEQUE
Il y a neuf ans, la dette nationale du Canada était d'environ un tiers de milliard. Elle est de plus de deux milliards et un tiers aujourd'hui.

NOTAIRE
CHS ARCHAMBAULT
785, AVENUE MONT-ROYAL EST
Tél. St-Louis 2148.

NOTAIRE
HORACE LIPPE
11, Place d'Armes, Montréal
Tél. Main 3228

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC
ESTAMPES
EN TOUS GENRES
A. Derome & Cie
20, NOTRE-DAME EST Tél. M. 4679

CADRES! MIROIRS! MOULURES!
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGRIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et détail
Bureau et magasin Manufacture, 88, St-Laurent
MONTREAL, QUE.
Tél. Plateau 2510

OPTICIEN
Examen de la vue, lunettes et lorgnons.
Téléphone: Est 989.
ALPHONSE-L. PHANEUF
OPTICIEN-OPTOMETRISTE
385, rue Saint-Denis
MONTREAL

MANUFACTURIERS DE CARROSSERIES
JOS. BONHOMME, Limitée
AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford.
Toujours en main: runabout, touring, coupé, sedan et camions. Pièces de rechange.
200, RUE GUY

GENOU FRACTURE
Wilfrid Cornélien, 15 ans, 591, rue St-Jacques, s'est cassé le genou, hier après-midi, en descendant par l'ancien funiculaire, le long de la montagne. Le pied lui a glissé et il est tombé d'une hauteur de vingt-cinq pieds.

NOTAIRE
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main, 2632. 97, rue St-Jacques

NOTAIRE
MERCIER, MERGLER, SAUVAGE
AVOCATS ET PROCUREURS
714, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Chambres 600-605. Tél. Main 6297.
W.-F. Mercier, LL.L., J.-K. Merger, B.C.L.
Albert Sauvage, B.C.L.

NOTAIRE
ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154. 30, rue St-Jacques
F. St-Germain, LL.L., L. Guérin, LL.L., B. Panet-Raymond, LL.L.

NOTAIRE
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main, 2632. 97, rue St-Jacques

NOTAIRE
MERCIER, MERGLER, SAUVAGE
AVOCATS ET PROCUREURS
714, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Chambres 600-605. Tél. Main 6297.
W.-F. Mercier, LL.L., J.-K. Merger, B.C.L.
Albert Sauvage, B.C.L.

NOTAIRE
CHS ARCHAMBAULT
785, AVENUE MONT-ROYAL EST
Tél. St-Louis 2148.

NOTAIRE
HORACE LIPPE
11, Place d'Armes, Montréal
Tél. Main 3228

NOTAIRE
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main, 2632. 97, rue St-Jacques

NOTAIRE
MERCIER, MERGLER, SAUVAGE
AVOCATS ET PROCUREURS
714, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Chambres 600-605. Tél. Main 6297.
W.-F. Mercier, LL.L., J.-K. Merger, B.C.L.
Albert Sauvage, B.C.L.

NOTAIRE
ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154. 30, rue St-Jacques
F. St-Germain, LL.L., L. Guérin, LL.L., B. Panet-Raymond, LL.L.

NOTAIRE
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main, 2632. 97, rue St-Jacques

NOTAIRE
MERCIER, MERGLER, SAUVAGE
AVOCATS ET PROCUREURS
714, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Chambres 600-605. Tél. Main 6297.
W.-F. Mercier, LL.L., J.-K. Merger, B.C.L.
Albert Sauvage, B.C.L.

NOTAIRE
CHS ARCHAMBAULT
785, AVENUE MONT-ROYAL EST
Tél. St-Louis 2148.

NOTAIRE
HORACE LIPPE
11, Place d'Armes, Montréal
Tél. Main 3228

AYEZ FOI AU CANADA
Publication autorisée par le
DEPARTEMENT FEDERAL DE L'AGRICULTURE
W.-R. MOTHERWELL, Ministre. Dr J.-H. GRIDDALE, Sous-ministre.

Notre Page Féminine

LETTRE DE FADETTTE

"C'est la nuit qui ouvre secrètement les fleurs et c'est le jour qui reçoit les remerciements."

Je pense souvent à ces mots du poète quand, connaissant le travail des ouvrières modestes des grandes organisations charitables, je ne les vois jamais à l'honneur dans les fêtes où l'on exalte toutes les initiatives de la charité.

Les oeuvres naissent d'une pensée généreuse, de deux ou trois dévouements qui donnent sans réserve leur temps, leur santé, presque toute leur vie à la réalisation d'un projet qui rencontre tant de difficultés.

A côté de ces travailleuses de la première heure, surgissent bientôt des fées riches et bonnes que l'oeuvre séduit: elles lui apportent leur influence et leur argent, et sous l'impulsion nouvelle, la petite oeuvre grandit, prospère, attire les regards, suscite les admirations, et ce sont les bienfaitrices magnifiques en qui l'on recueille tout le mérite... non qu'elles soient vaniteuses ou qu'elles aient cherché l'éloge, mais parce que celles qui continuent à peiner dans l'obscurité, ne veulent pas même qu'on les remercie et leur grand souci est de passer inaperçues.

Dans toutes les oeuvres, on les retrouve, ces modestes: elles en sont l'âme et la vie intérieure; elles se vouent aux tâches ingrates et indispensables. Comme les anges, elles passent invisibles et actives, préparant les voies, semant les bienfaits, un peu dédaignées, jamais remerciées.

Elles sont "la nuit qui ouvre secrètement les fleurs", la nuit qui donne au monde la fraîcheur et le repos, quand elle s'efface, le jour glorieux avec sa lumière et sa chaleur vient réclamer les remerciements. Oh! je ne conteste pas la bienfaisance de ce dernier et mon hommage aux humbles n'enlève rien à mon admiration pour toutes celles qui, à la tête des organisations charitables, les conduisent au succès, mais il me paraît injuste de laisser toujours dans le silence et l'obscurité tant de bienfaisance délicate, de dévouements inlassables, toute cette vertu cachée qui fait le monde meilleur.

Pour respecter le désir de celles qui veulent à tout prix passer invisibles, je veux les remercier toutes ensemble aujourd'hui, ces Servantes de Celui qui a passé en faisant le bien. On les trouve partout dans leur rôle effacé: dans les familles comme dans les sociétés: affairées, silencieuses, sacrifiées, ignorées, rarement aimées et jamais remerciées. Que leur importe? Elles ne cherchent ni la louange, ni la reconnaissance. Elles font le bien, c'est leur vie.

Elles arrivent ainsi au bord de l'éternité où rien ne se perd. C'est là qu'elles retrouvent les trésors qu'elles ont répandus sans compter. Et elles nous attendent, nous les pauvres qui ne les connaissons pas et qui avons si souvent profité de leur travail mystérieux et incessant, et toujours bonnes et généreuses, elles rempliront nos mains vides de leurs richesses accrues, multipliées par la modestie adorable qui leur cachait à elles-mêmes leur ressemblance avec leur Seigneur.

FADETTTE.

LA COMMISSION DU TOUT PETIT

Par VICTOR FELI

—Père, j'ai peur!
—Poltron!
—Père, père, ça avance!!! Oh! j'ai peur, peur!
—Vilain poltron! Tu feras un fameux soldat quand il faudra se battre à la guerre!

Les Pantalons de Flanelle Blanche

peuvent être nettoyés de façon à paraître comme neufs, par notre procédé scientifique. Service rapide; livraison partout. Un simple appel téléphonique.

TOILET LAUNDRIES

Limited
425, RUE RICHMOND
Uptown 7640
"Le mieux c'est d'essayer"

Feuilleton du "DEVOIR"
L'Invisible Présence
par M. LE MIÈRE

Maintenant que la première faim était un peu calmée, un vieil homme hirsute, en velours éraillé, contait une histoire de bombardement; trois enfants s'accrochaient à leur mère et lui demandaient "encore de la soupe". Mme Langal remarqua le type énergique d'une jeune fille en cheveux, qui faisait manger une vieille impotente. Il y avait dans un coin un couple d'âge mûr, à l'aspect particulièrement minable, à la tenue flasque, à l'air pressé, abruti; et ces gens gardaient sur leurs genoux une sorte de long panier dont ils refusaient de se dé-

DEVANT LE FEU

L'âtre flambe gaîment et dehors le jour fuit:
Il surveille le feu de si près qu'il me grille:
Il crépite et se tord, éclate et s'éparpille
Cependant que le soir lentement s'introduit.

Salut, ô soir que j'aime! entre, apaisante nuit!
Mais n'approche pas trop de la flamme qui brille,
Cherche les coins discrets, loin du feu qui pétille;
Derrière cet écran faufile-toi sans bruit.

Mon chien, sur le tapis, fait une tache sombre,
Les bibelots épars et les meubles dans l'ombre
Semblent trembloter tous à la rouge lueur.

Mais le feu fait son oeuvre et les buches s'éroulent;
Loin du brasier mourant quelques noirs tisons roulent.
Soudain, autour de moi, le soir s'étend vainqueur.

Irène FUGERE.

(Le Canada Français)

le voilà déposé par papa impatienté au beau milieu de la tache mouvante de lumière qui court, court entre les arbres.

Loulou s'affaisse, très petit, tout misérable. Il hurle et esquisse des velléités de retour vers le refuge des bras paternels; mais papa, très sévère, crie:

—Reste là-bas!...
Et Loulou n'ose plus bouger, tandis que papa essaye de remettre en leurs places respectives le col, la cravate... et qu'il secoue la tête que messire Loulou a si fort ébouriffée.

Soudain, une petite voix désolée interroge entre de gros sanglots:
—Quoi il faut faire, papa?
Et papa, malicieux, répète:

—Fais un discours à la lune!
Loulou pleure plus fort.

—J'sais pas! Quel c'est discours?
Papa dissimule une forte envie de rire et déclare:

—Demande-lui pardon d'avoir eu peur d'elle, nigaud! Est-il rien de plus joli, au contraire!
Et le bras de papa montre l'illumination alentour.

—Lève-toi, continue papa, mets-toi bien droit, regarde en avant, en arrière, à gauche, et puis dis à la lune ce que tu penses.

Le pauvre Loulou se dresse, peureux, sur ses petites jambes molles, molles. Son cœur bat fort sous sa blouse, ses mains essuient les grosses larmes qui mouillent toute sa petite frimousse, et il se met en devoir d'exécuter les ordres paternels.

Papa étouffe un éclat de rire, et, tandis qu'il rallume son cigare éteint sous le désespoir frénetique de Loulou, il voit ce même Loulou debout dans la nappe d'argent, qui vire, de-ci, de-là, s'efforçant honnêtement de contenir papa; mais, justement, papa n'est pas satisfait, malgré tant de bonne volonté, et dit d'une grosse voix implacable:

—Parlez, monsieur, la lune attend.
Loulou, indécis, affolé, s'embrouille.

—Lune, lune...
—Allons! Allons!
—Lune, lune, pardon...
—De quoi?
—Pardon, s'il vous plaît... pour que papa me gronde plus...
—Bien! Bien! Encore! Va donc!

Et papa s'amuse prodigieusement. Loulou, enhardi, constate que la lune ne l'a point dévoré... Il cherche... Que raconter, mon Dieu, à cette grande chose blanche qui court à ses pieds, et, en somme, ne l'effraye plus?

Et papa, stupéfait, entend son petit garçon dire à mi-voix, un peu hésitant, mais s'affermissant à chaque syllabe:

—Lune, s'il vous plaît, puisque vous êtes là; tout près, tout près de moi... et que aussi, vous êtes là-haut, là-haut... et le petit bras, si petit, se levait vers le ciel lumineux — voulez-vous, je vous prie, faire une commission au bon Dieu, parce que moi, je ne peux pas monter si haut, et que aussi, aussi, on va au ciel, seulement quand on est sage, sage... et que ce soir j'ai pas été sage... Alors, quand même (et Loulou devenait très brave et se redressait maintenant, accompagnant ses discours d'une mimique vigoureuse, tandis que sa voix claire sonnait comme un timbre d'argent), alors quand même j'ai pas été sage ce soir, demain je le serai,

et alors le bon Dieu, sans doute il me pardonne, et alors, lune, je vous prie, faites-lui ma commission, que quand je serai grand, je l'aime beaucoup, beaucoup, parce que maintenant je peux pas, vous voyez, lune, que je suis trop petit, et je voudrais l'aimer plus! plus!

Papa, silencieux, fit un pas, prit dans ses bras le bébé qui se blottit contre lui, et ils s'acheminèrent vers la maison.

Vingt ans plus tard, elle était en fête, la maison, une grave et douce fête. Un jeune prêtre, le fils aîné, avait dit sa première messe le matin même. Maintenant, c'était le soir. La lune éclairait toutes choses de sa tendre lumière très pure, et l'abbé Louis, le Loulou d'autrefois, le bras passé sous le bras de papa, papa toujours robuste et gai, mais dont les cheveux ont blanchi, l'abbé Louis parcourut les allées du parc, Soudain, le père s'arrêta près du cimetière, et, tout attendri, il redit à son fils la naïve scène d'autrefois, l'imploration du petit enfant déjà pieux.

Le jeune prêtre sourit, presse le bras paternel, contemple une seconde les lueurs qui relient le ciel et la terre, et dit gaiement:

—Sais-tu, père, qu'elle était n'était point sottie, mon idée...
Puis il murmure en indécible action de grâces:

—Ah! quel accueil il a fait à ma "commission", le bon Dieu!
Victor FELI.

(La Croix)

NOTRE ALBUM

Les gens qui n'ont pas de ridicules, ont une force que ne donne pas toujours le plus grand mérite.

La bonté est le tact du cœur; le bon goût est le tact des yeux.

Ce qui rampe aujourd'hui peut voler demain.

A RÉNOVATION DE L'APPRENTISSAGE

Avec le développement de la grande industrie, la plupart des pays ont connu, dans l'époque moderne, une crise de l'apprentissage qui a eu pour conséquence la pénurie d'ouvriers d'élite et l'insuffisance de formation professionnelle des ouvriers qualifiés. Certains pays ont considéré que cette situation était peut-être imputable en partie aux méthodes modernes d'apprentissage qui ne sont qu'une survivance de l'ancienne formule, sans offrir les mêmes garanties, c'est-à-dire la surveillance et la formation complète de l'apprenti et son placement assuré à l'expiration du contrat et ils se sont efforcés de rénover l'apprentissage en l'adaptant à la grande production qui apparaît de nos jours comme un caractère fondamental de l'industrie.

La Revue internationale du Travail donne un aperçu des diverses tentatives qui ont été faites dans ce but aux Etats-Unis, au Canada, dans l'Afrique du Sud et en Australie, principalement dans l'industrie du livre, les chemins de fer et le bâtiment.

— Voulez-vous couper du pain, s'il vous plaît?
Elle posait une michie, avec un couteau, sur une table proche de la porte, et où s'entassaient des ustensiles de cuisine. Mme Langal n'eut pas le temps de demander une explication, et se mit à tailler d'épaisse tranches de pain; mais un tremblement invincible l'avait saisie; le couteau, ayant glissé, pénétra dans la paume, le sang jaillit avec violence... La jeune femme, honteuse et malheureuse de se sentir défaillir, s'échappa furtivement, en serrant son mouchoir autour de sa blessure.

Elle tourna la grande se jeta sous des arbres; le vent chargé d'odeurs

balsamiques la ranima d'abord, et elle put marcher vivement pendant quelques instants. Sylvaine désirait par-dessus tout ne pas attirer l'attention sur elle; heureusement, cet accident qu'elle qualifiait de ridicule avait eu chance de passer complètement inaperçu, dans le tumulte. Elle eût voulu aller, de ce pas, jusque chez elle; mais, brusquement, le cœur lui manqua de nouveau, le froid lui remonta aux tempes, et elle s'abattit sur une souche renversée, à droite du sentier qui perçait la sapinière.

Elle n'y voyait plus; le bourdonnement de ses oreilles se mêlait aux ronflements des cimes végétales qui remuaient là-haut. Pourtant elle saisit des mots articulés tout près:
— Madame!... M'entendez-vous, Madame?
Une voix contenue, anxieuse, précipitée, multipliait les appels; Sylvaine ouvrit les yeux, et un flot vif rebondit aussitôt à ses traits de marbre: le comte d'Armada était devant elle; avec un regard plein d'inquiétude, il insistait:
— Qu'y a-t-il? Vous êtes blessée?
— Ce n'est rien, murmura-t-elle. Je vous en supplie, Monsieur, retournez vers eux, ne vous occupez

LES MEDECINS VOULAIENT L'OPERATION

Mme Quillon raconte comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham lui a évité l'opération.

Muskegon, Mich.—"Après avoir été traitée pendant 8 ou 9 ans par divers médecins, sans aucun soulagement, ils me dirent à la fin que je devrais subir une opération. J'avais entendu parler du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et vu ses réclames dans les différents journaux. Je résolus de voir quels effets il aurait sur moi, et avant d'avoir fini la quatrième bouteille, j'étais beaucoup mieux, la faiblesse et les douleurs graves que je ressentais dans les côtés disparurent. Je suis aujourd'hui beaucoup plus forte, je fais mon ouvrage, et de plus, je travaille dans une manufacture. Je prends encore le Composé Végétal et le louange à l'occasion." — Mme Nellie Quillon, 17 rue Morris, Muskegon, Mich.



Les femmes devraient observer ces symptômes qui sont un avertissement, tels que douleurs au bas-ventre et faiblesse, car ils indiquent quelque maladie féminine, et un emploi persistant et fidèle du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham manque rarement son bon effet.

C'est ainsi notamment que dans le Wisconsin, la loi fait intervenir l'Etat comme troisième partie au contrat d'apprentissage, pour en assurer l'exécution et protéger l'apprenti. Les contrats d'apprentissage doivent être conformes à des contrats-types, arrêtés par la loi et les règlements et des doubles de ces contrats doivent être remis à la commission industrielle (organe officiel chargé de l'élaboration et de l'application de la réglementation relative au travail); cette commission se tient en contact avec les patrons et les apprentis; elle doit approuver tous les accords professionnels affectant l'apprentissage; elle veille à l'exécution de programmes fixés pour la formation professionnelle dans les principaux métiers par des comités de patrons et d'ouvriers et elle seule peut autoriser la rupture des contrats d'apprentissage. D'autre part, la loi fixe désormais d'après des statistiques le nombre des apprentis pour l'industrie tout entière, selon ses besoins, alors qu'auparavant on se bornait à limiter le nombre des apprentis que chaque patron était autorisé à employer; le taux des salaires est également fixé sur des bases statistiques.

Dans la Nouvelle Galle du Sud on a innové en ce sens que le contrat d'apprentissage peut être conclu non pas avec un seul patron mais avec un groupement d'employeurs. Dans ce cas les membres de l'association patronale sont conjointement responsables de l'exécution du contrat et l'apprenti peut travailler pour l'un quelconque d'entre eux; cette solution permet un enseignement aussi complet que possible et supprime en grande partie, surtout dans les métiers où la division du travail est extrême, la difficulté créée par le désir de l'apprenti de changer d'établissement.

En dehors des tentatives de pouvoirs publics, la Revue cite aussi des efforts intéressants des grandes entreprises, notamment des compagnies de chemins de fer des Etats-Unis et du Canada pour perfectionner et moderniser les méthodes d'apprentissage. Beaucoup ont organisé un véritable enseignement professionnel, théorique et pratique, donné le plus souvent dans des ateliers ou instituts spéciaux; cet enseignement a lieu pendant les heures de travail et le temps qui y est consacré est payé à l'apprenti au tarif ordinaire.

Dans certains cas les patrons et les ouvriers collaborent directement à la solution du problème, comme dans l'industrie du bâtiment à New-York où ils ont institué un comité général à base paritaire avec des comités spéciaux pour chaque métier, chargés de régler l'apprentissage dans tous ses détails et d'assurer le placement des apprentis.

(Communication du Bureau international du travail).

LETTRES DE FADETTTE

3ième et 4ième série 55c. franco
5ième série 80c. franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du Devoir.

GOODWIN

Robes en Soie pour Dames 34.75 Régulier \$50.

Crêpe Canton, Georgette, et crêpe lisse, ainsi que taffetas.

Un beau choix de robes importées, marine, gris, cocoa, noir reseda vert, mauve noir et blanc.

Au choix Vendredi 34.75

Au-deuxième Profitez du Service d'Achat



Assemblée politique dans Jacques-Cartier

Une grande assemblée des électeurs du comté de Jacques-Cartier, aura lieu à Sainte-Geneviève, dimanche prochain, le 22 juillet, de 6 heures de l'après-midi, (heure normale). Cette assemblée est sous les auspices du parti oppositionniste provincial. Le député de Jacques-Cartier, M. Es-L. Patenaude, et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

Mgr Brunault à Nicolet

Nicolet, 18 (D.N.C.) — Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, est de retour d'un voyage de six mois en Europe. Il est arrivé samedi soir par l'intercolonial. Une grande foule était à son arrivée. Le maire et les échevins lui souhaitèrent la bienvenue au nom de la ville. Les membres du clergé étaient aussi présents. La Philharmonie de Nicolet salua Sa Grandeur avec des airs canadiens.

Les autos étaient décorés à profusion. Sur tout le parcours la fanfare fit entendre un programme des mieux choisis. Les rues étaient pavées, les résidences ornées. Il y eut Te Deum à la cathédrale le même soir, puis Sa Grandeur adressa quelques mots de bienvenue à ses paroissiens. Il les remercia de leur vif attachement à leur évêque.

Un orangiste et la question des langues

Winnipeg, 19. (S.P.A.) — "Afin d'obtenir l'unité nationale, il est essentiel que la population de chaque partie du Canada comprenne le point de vue des autres" a déclaré M. W.D. McPherson, C. R. de Toronto, grand-maître de la grande loge orangiste de l'Amérique britannique, en présentant son rapport annuel à l'ouverture du Congrès orangiste, hier.

Le grand-maître a ensuite parlé de la question des langues scolaires des différentes provinces. Il s'est

arrêté à la situation du Manitoba. Des forces puissantes, dit-il, sont entrées en jeu dans le dessein de détruire le système d'écoles nationales au Manitoba et d'établir le polylinguisme. Cette attaque était déguisée sous le prétexte de garder les mennonites sur les Prairies. C'était un stratagème pour "permettre à ces gens, qui sont des Allemands d'avoir leurs écoles confessionnelles, dans lesquelles l'Allemand aurait été enseigné exclusivement s'ils l'avaient voulu."

Avis postal

Le directeur des postes désire informer le public qu'en plus de la dépêche régulière pour Québec, une dépêche supplémentaire sera préparée pour être expédiée via train no 4, Ocean Limited, et toute correspondance devant être incluse dans cette dépêche devra être déposée au bureau de poste principal avant 5.45 p.m. (heure avancée).

Parc Algonquin

Le parc Algonquin, avec une altitude de quelques milliers de pieds au dessus du niveau de la mer d'où la vue embrasse une région lacustre de 2721 milles, est l'un des plus beaux parcs d'amusement de l'Ontario.

La vie au grand air s'écoule ici sans interruption ennuie. C'est un véritable paradis pour le canotier, le pêcheur et le campeur. Les lacs et ruisseaux inépuisables forment un labyrinthe superbe de cours d'eau d'une pureté cristalline.

La Highland Inn, qui domine le superbe lac Cache, offre d'excellentes commodités et tous les sains divertissements d'été, et il y a un bon nombre de délicieux campers, de cabanes en bois rond qui sont très populaires auprès des groupes familiaux. La Highland Inn et les camps de cabanes en bois rond sont administrés par le chemin de fer National du Canada.

Demandez à n'importe quel agent du chemin de fer National du Canada la brochure descriptive ou adressez-vous à M. M. O. Dafeo, agent des voyageurs, 230 rue Saint-Jacques, téléphone Main 3620. (récl.)

— Vous êtes très impressionnable, répondit-il, comme ceux à qui la force physique fait défaut.

— Et la force morale aussi.

La réplique à peine distincte s'échappait d'elle-même; il en vit brièvement et ne s'en vint pas; n'y avait-il pas de l'irrésistible entre leurs âmes? Il demeura plusieurs secondes silencieux et recueillit... Tous deux oublièrent le lieu où ils se trouvaient et les circonstances qui avaient amené ce tête-à-tête. Un entretien se renouait par-dessus les quatre mois écoulés. Une invisible présence envahissait tout.

— La force morale, répéta lentement le capitaine, vous savez pourtant où la puiser... Vous priez!

Car il la voyait à l'église; il la découvrait chaque dimanche, au fond d'une chapelle, dans un coin sombre où elle cherchait à s'effacer.

Elle hochait la tête en murmurant: — Avec trop peu d'élan, sans doute... Je porte un poids trop lourd.

— Vous devez le rejeter, puisqu'il vous entrave.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 43, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), rue J. Bourcard, 66.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal pour la journée d'hier, le mercredi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

1923	1922	1923
18 juil. 11 juil. 17 juil.		
Beurre, cois	180	453
Oufs, meul.	10,648	10,086
Oufs, caisses	2,143	1,441

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus ce matin:

FARINE	
1ère qualité, le baril	\$6.90
2ème qualité, le baril	\$6.40
Forté, à boulanger, le baril	\$6.20
OEUF	
Oufs spéciaux	35s.
Oufs, extra	30s.
Premiers	25s.
Seconds	23s.
BEURRE	
Crémier, choix no 1	32s.
No 2	31s.
En bloc d'une livre: —	
Crémier, choix no 1	33s.
Crémier, choix no 2	32s.
FROMAGE	
Port, à la racole	32s.
Au morceau	34s.
Doux, à la meule	20s.
Au morceau	21s.
Oka	36s.
MIEL	
Le miel brun coulé se vend 8 s. la livre, par 30 livres.	
Les prix des œufs, du beurre, du fromage, du miel, sont fournis par la maison Z. Limoges et Cie, limitée, 26, rue William.	
SAINDOUX	
En tinette	16½s.
En seau	16½s.
SIROP D'ERABLE	
Sirop nouveau, le gallon	\$2.15
Sucre d'érable, le livre	25s.
POMMES DE TERRE	
Il n'y a plus d'arrivages de vieilles patates. On en demande de \$2.50 à \$2.75 le sac. Les patates nouvelles se détaillent à 89 le baril ou à \$3.50 le sac.	
(Les prix des pommes de terre sont fournis par la maison A. Lalonde, 237, rue St-Paul.)	
VIANDES FUMÉES	
Les jambons de 8 à 12 livres font de 27s. et les autres plus lourds de 24 à 25s. Les jambons cuits font 16s. et le bacon, 27s.	

Le vote aujourd'hui

Les membres de la Bourse de Montréal décideront aujourd'hui de revenir à l'ancien système de deux séances quotidiennes, l'une de 10 h. à midi et demi et l'autre de 2 h. à 3 h., ou de conserver le système établi depuis quelques mois, d'une seule séance continue de 10 h. à 3 h.

Quand le nouveau système a été adopté, on croyait qu'il en résulterait une augmentation sensible du volume des opérations sur la place locale. Le résultat a été tout autre jusqu'ici. Il est vrai qu'il faut tenir compte du fait que le changement s'est fait à la veille de la saison d'été alors qu'il se produit toujours une diminution d'activité. C'est l'argument que font valoir ceux qui en tiennent encore pour le système d'une seule séance. Ils prétendent qu'après la période des vacances le nouveau système produira de meilleurs résultats. A tout événement ils prétendent qu'un retour au système de deux séances se serait diminuer l'importance du centre financier qu'est Montréal.

Les tenants de l'ancien système prétendent par contre, que l'inter-ruption d'une heure et demie le midi, entre les deux séances, permet aux courtiers de surveiller leurs clients et de mieux surveiller les tendances des autres marchés et qu'il en résulte un bon effet sur la place.

Le vote se prend aujourd'hui sur la question. Le résultat sera probablement connu après la fermeture.

NOUS RECOMMANDONS

comme un placement de tout repos les obligations 6% première hypothèque de la

BAILLARDEON EXPRESS

Limited au rendement de

6½%

Fondée en 1900 avec un capital de \$1,500, la maison Baillardeon peut donner aujourd'hui, en garantie d'un emprunt de \$500,000 destiné à des agrandissements, un actif de plus de \$1,200,000, dont \$815,000 en immeubles situés au cœur de Montréal. C'est la plus grande entreprise de roulage et d'entreposage de Montréal, et une des plus grandes du pays.

Tous renseignements sur demande.

Ecrivez-nous, consultez-nous; cela vous vaudra de l'argent.

Versailles Vidricaire Bouillais

BANQUE DE MONTREAL-TROIS-RIVIERES-QUEBEC

100, R. St-Jacques, MONTREAL—TEL. MAIN 1905

LE PROBLEME DU COMBUSTIBLE

Dans le dernier bulletin des ressources naturelles du Canada publié par le ministère de l'Intérieur, nous lisons ce qui suit: "L'importance grandissante du problème du combustible a amené le gouvernement canadien à créer, l'hiver dernier, la Commission fédérale des combustibles. Plusieurs départements de l'Administration et des comités parlementaires avaient déjà abordé certains aspects du problème, mais on a cru qu'une organisation qui se tiendrait constamment au courant de la situation générale, serait plus en mesure de continuer les études déjà commencées et d'en centraliser les résultats. C'est là le but que se propose d'atteindre la Commission, qui est formée de fonctionnaires occupant des postes importants dans les divers ministères et dont les travaux ont une relation étroite avec le problème du combustible. La composition du personnel de la Commission est une garantie qu'il n'y aura pas de répétition inutile du même travail ni aucun effort mal dirigé de la part de ses diverses sections.

"Les attributions et les pouvoirs de la Commission sont suffisamment étendus pour qu'elle puisse effectuer la plus grande variété d'études. Sa formation permet de réunir sous une même direction tous les efforts des services administratifs dirigés vers un but commun — l'adoption de mesures propres à résoudre le problème du combustible, en tenant compte de ses aspects géologique, technique et économique. De la sorte, on est sûr qu'un effort concerté sera tenté pour la solution d'un problème qui jusqu'à présent a été considéré plutôt comme un état de choses temporaire que comme une question nécessitant une étude constante et des efforts combinés. Cette commission se propose de constituer un bureau central de renseignements où pourront être réunies et étudiées les données relatives à tous les aspects du problème, et où le gouvernement et le public pourront puiser des renseignements précis."

La Dominion Combing

La première assemblée générale annuelle de la Dominion Combing Mills Limited a eu lieu à Trenton récemment, sous la présidence de M. A.-E. Rea.

La compagnie a commencé ses opérations en 1922. L'usine pour peigner la laine dont elle a commencé la construction à Trenton au mois d'août dernier et qui coûte au-delà de \$700,000, est l'un des plus beaux et des mieux outillés qu'il y ait aujourd'hui.

C'est d'ailleurs la seule du genre au Canada.

Les produits de la Dominion Combing Mills peuvent soutenir la comparaison avec ceux des fabrications de Bradford, Angleterre, le centre de l'industrie mondiale des lainages. Déjà la compagnie a obtenu d'importantes commandes de maisons américaines en concurrence avec des firmes de Bradford et d'Australie.

Elle a même obtenu une commande américaine en concurrence avec des peigneurs à sec de Belgique.

La raison pour laquelle la Dominion Combing a pu obtenir ces commandes, c'est que si les prix étaient plus élevés, par contre la qualité des marchandises était excellente.

Elle fait aussi des affaires avec les magnaneries canadiennes Pennant's Limited, R. Forbes & Co., Monarch Knitting Co, Mercury Mills, etc.

Le gérant général de l'entreprise est M. Percy White.

La situation financière de la compagnie, telle qu'elle ressort du rapport soumis à l'assemblée est sommairement comme suit:

L'actif s'élève au montant de \$820,000. Son passif résultant de l'achat de la laine et dont les factures ont été acquittées à leur échéance représente une somme de \$39,000.

Les comptes à percevoir, tous dus par des firmes responsables se montent à \$71,000. L'actif liquide de la compagnie, consistant en laine brute et en produits en voie de transformation ou non encore expédiés, se totalise à \$130,000 et les fonds en banque s'élèvent à une somme de \$15,000.

La compagnie a obtenu de la ville de Trenton un site de plus de dix acres, une exemption pour dix ans de toutes les taxes municipales sauf les taxes scolaires, une exemption de taxes d'eau à perpétuité et beaucoup d'autres concessions. Elle a sa disposition des forces hydrauliques suffisantes pour assurer le marche de son entreprise et elle possède des voies d'évitement du Pacifique-Canadien et des Chemins de fer nationaux.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Canadien-National, pour la semaine finissant le 14 juillet ont été de \$4,671,162.00, soit une augmentation de \$235,790.00 ou 5 pour cent sur la semaine de 1922.

Depuis le 1er janvier, les recettes brutes ont été de \$126,136,973.56, soit une augmentation de \$14,673,799.18, sur la période correspondante de l'an dernier.

Dividendes déclarés

Bank of Hamilton. — 3 pour cent pour le trimestre se terminant le 31 août, payable le 1er septembre aux inscrits du 17 août.

Dominion Bridge Co. — 1 p.c., payable le 15 août aux inscrits du 31 juillet.

Les compensations

Pour la semaine terminée aujourd'hui les compensations de banques à Montréal indiquent une augmentation de \$19,530,761 comparativement à la semaine correspondante l'an dernier. Voici les chiffres pour la semaine terminée et pour les semaines correspondantes:

1923	\$112,071,914
1922	98,541,153
1921	41,233,374

LA MATINÉE À LA BOURSE

L'ACTIVITE EST REDUITE A SON MINIMUM. — LA PREFERENCE CANADIAN CAR SE HAUSSE D'UN POINT ET DEMI.

La séance de matinée aujourd'hui à la Bourse de Montréal n'a présenté aucun intérêt. L'activité a été réduite à son minimum; de dix heures à midi et il ne s'est vendu que 1.164 actions. De plus les cours ont à peine oscillé et c'est tout juste si l'on relève deux ou trois variations appréciables. La plupart des transactions ont porté sur des lots fractionnés ce qui a contribué encore davantage à faire disparaître tout intérêt du marché.

La préférence Canadian Car s'est massivement élevée de la cote, par une avance d'un point et demi, sur un déplacement de quelques lots seulement. On ne peut attribuer ce mouvement à aucun facteur bien précis.

Les actions de la Saint-Lawrence Flour se sont haussées de un demi-point. Les autres valeurs ont oscillé d'une façon insignifiante quand elles n'ont pas été complètement immobiles.

Chez les hors-cote, la mine d'or Argonaut a été prise subitement d'une grande lourdeur. Son cours est tombé à 87 et un certain nombre de ventes se sont faites à ce prix. L'Industrial Alcohol s'apprécie toujours. Des ventes se font à 17. L'Eastern Engineering a fait 24 et 23 1/2. Cette valeur était montée hier d'un point et demi.

Au comptant des actions de banques, celles de la Banque Union se traitent, par petits lots, à 116 1/2 un gain d'un point depuis les ventes précédentes.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie)

BOURSE DE MONTREAL	
DE 10 A 11 H. A.M.	
Abtithi P. and P.	30 à 60.
Brazilian Traction	5 à 46½; 5 à 47½.
Brit. Emp. Steel	24e prf., 50 à 18½.
Brompton P. and P.	155 à 36.
Canada Cement Prf.	15 à 101½; 25 à 101.
Illinois	70 à 50½.
Pilots Prf.	2 à 86.
Laurentide Co.	125 à 91½.
Canada Power Prf.	130 à 120½.
Spanish River Prf.	90 à 92.
St. Lawrence Flour	13 à 35½.
Ottawa Power	20 à 84.
Nuckay	5 à 100½; 25 à 100½.
Lake of the Woods	5 à 108.
Dominion Iron Prf.	50 à 77½.
DE 11 H. A.M. A MIDI	
Abtithi P. and P.	25 à 60.
Brazilian Traction	5 à 47½; 1 à 47.
British Empire Steel	30 à 6.
Canada Cement Prf.	5 à 104.
Dominion Bridge	100 à 92.
Dominion Textile	15 à 65½.
Canada Steamship Prf.	25 à 46.
Laurentide Co.	25 à 94½.
Spanish River Prf.	10 à 97½.
Canada Converters	10 à 87.
Canada Car Prf.	20 à 70½.
Canada Cottons	10 à 107.
BANQUES	
Montréal	5 à 235; 10 à 235½.
Union	5 à 116½.
Nouvelle-Ecosse	15 à 260.
OBLIGATIONS	
Québec	500 à 79½; 2100 à 80.
Transways Deb.	620 à 80½.
Dominion Textile	100 à 100½.
Dominion Iron and Steel	100 à 94.
Canadian Cement	100 à 102.
Montréal Tramways	200 à 91½.

LES GRAINS

G.-A. Beaubien, courtier en grain et en transport, édifice du Board of Trade, a reçu ce matin les dépêches suivantes qu'il nous communique:

OPINIONS SUR LE MARCHÉ

Charles Sincere — Nous conseillons les achats en profitant des baisses momentanées.

Lowitz & Co. — Nous ne croyons pas que les accumulations puissent tenir dans les conditions actuelles.

Hullburd, Warren & Co. — Des pluies et du temps chaud peuvent déclencher une nouvelle avalanche de rapports de dommage et provoquer un mouvement d'achat.

J.E. Bennett & Co. — Nous ne conseillons pas trop d'enthousiasme dans les achats.

Thomson, McKinnon — Nous croyons que les valeurs sont assez basses.

J.-C. Shaffer Grain Co. — Il faut tâcher de restreindre les achats aux points faibles.

C.A. Johnson — Le maïs de décembre mérite plus d'attention.

Logan & Bryan — Le marché semble offrir un double aspect.

Chicago, 19. — La Chicago Tribune publie dans ses colonnes de première page: "Achetez un baril de farine; achetez un millier de boisseaux de blé; mangez une tranche de pain. Ce sont autant de moyens d'empêcher la baisse du prix du blé et de rétablir la confiance parmi les fermiers et ceux qui ont des intérêts conjoints.

G.E. Saunders, de la compagnie Armour Grain, dit: "Veuillez conseiller à chacun de vos clients qui n'en détient pas déjà d'acheter

Cours du change

COURS MOYENS LE 19 JUILLET 1923

Londres	\$4.60	\$4.73
Paris	0.595	0.611
Bruxelles	0.492	0.504
Rome	0.484	0.445
Berlin	0.0008	0.0010
Rio de Janeiro	1.030	1.055
New-York, prime	2 7/8 p.c.	

GARANTIS SANS CONDITIONS

et rapportant 8% et Sûreté!

NOUS avons acheté une émission d'obligations première hypothèque qui possède plusieurs caractéristiques particulièrement attrayantes.

L'actif liquide vaut jusqu'à \$2,200 par \$1,000 d'obligations. Ample sécurité.

Outre le capital, l'intérêt et le fonds d'amortissement annuel sont garantis personnellement et sans conditions.

Toute la production de 1923 et même une partie de 1924, est déjà vendue. Les revenus, estimés d'une façon très modérée, couvriront le fonds d'amortissement annuel et cinq fois l'intérêt sur les obligations.

Capital et intérêt payables à Montréal et à New-York en argent canadien ou américain.

Détails complets fournis sur demande.

CREDIT-CANADA

Limitée

Etablie en 1910

120, rue St-Jacques, Edifice Transportation

MONTREAL Téléphone #Main 4735

CREDIT-CANADA, Limitée,

120 rue St-Jacques, Montréal.

Dites-moi comment je peux acheter une obligation première hypothèque GARANTIE POUR RAPPORTER 8%.

Nom Adresse

DEVENEZ PROPRIETAIRE

DANS MONTREAL-EST

Maisons de 2 et 4 logements à vendre près des églises, écoles et tramways, rues pavées, trottoirs en ciment.

PAIEMENTS PAS PLUS ELEVES QU'UN LOYER

S'adresser à PHOTEL DE VILLE DE MONTREAL-EST

5430, Notre-Dame est. Lasalle 3087.

L. mince

Walter Kavanagh et Cie, sécrét.	
rue St-François-Xavier, Montréal.	
MONTREAL.	
	Ouverture
	Off.
Argent	85
Argonaut Gold	7 1/2
Beaver Consolidated	31 1/2
Bidgson	8 1/2
Cashe	25
Chaput Hughes	18
Clifton	7
Consolidated West Dome	25 1/2
Dome Mines	35 50
Hollinger	27 1/2
Hollinger Consolidated	11 90
Kirkland Lake	31 32 1/2
Lake Shore M. Ltd.	3 38
McIntyre	17 10 1/2
Montréal Ontario	45 50
Mining Corp. of Canada	1 85
Nipissing	5 40
Newray Mines Ltd.	42
Preston East Dome	10 1/2
Teck Hughes	1 20 1/2
Waspika	6 1/2
West Tree	9 1/2
Beatty	13 1/2

LES VENTES AU COMPTANT

La maison Quintal et Lynch, rue Saint-Pierre, nous communique les prix suivants pour les ventes de grains au comptant sur le marché de Montréal:

Le marché est plus ferme par suite de la reprise de hausse à Winnipeg et à Chicago.

BLE

No 1, Northern. \$1.22

No 2, Northern. \$1.20

AVOINE

No 3, Canada ouest. 54 à 54c 1/2

No 2, Canada ouest. 56 à 56s 1/2

No 1, extra d'alimentation. 55s

No 1, d'alimentation. 52 1/2 à 53s

Argonaut Gold Mines. 98 1/2

Baldwin Gold Mines. 7 1/2

Beatty Gold Mines. 15

Bidgson Gold Mines. 9 8 1/2

Buckingham. 8 1/2

Chaput Hughes. 18 1/2

Dome Mines. 35 50

Gold. 2 1/2

Hollinger. 12 10

Huntton Kirkland. 11 9

Keora. 10 1/2

Kirkland Lake. 32 1/2

Lake Shore Mines Ltd. 3 30

McIntyre. 17 30

Montréal Ontario. 21 20 1/2

Mining Corp. Ltd. 11

Newray Mines. 42

Pore. Crown. 12 1/2

Preston East Dome. 11

Schumacher. 16 1/2

Teck Hughes. 1 32

Thompson Krist. 4 1/2

Vickers. 37

Vipond Consolidated Mines. 63

Wakenda. 4 1/2

Waspika Cons. 2

Con. West Dome Mines Ltd. 28

West Tree Mines Limited. 9 1/2

Weight Harvesters. 3 50

un millier de boisseaux de blé, décembre ou mai, en faisant valoir que le blé est intrinsèquement bon marché et que bien protégée cette transaction lui serait probablement profitable.

"Ce qui importe davantage c'est qu'en agissant ainsi, ils participent à un mouvement qui va sûrement prendre de l'ampleur et dont tout le pays bénéficiera directement ou indirectement.

"Notre commerce s'est confiné jusqu'ici aux opérations avec les courtiers en grains ou avec ceux qui sont indirectement intéressés dans ce commerce; la suggestion que nous faisons aujourd'hui s'adresse à tous ceux qui peuvent se permettre cette petite spéculation."

Le prix du sucre

Les raffineries qui avaient annoncé une baisse des prix du sucre la semaine dernière viennent de remonter leurs prix de 20 sous par quintal. Les raffineries qui ont majoré leurs prix sont l'Acadia Refining, la compagnie Atlantic et la compagnie St-Lawrence. Elles vendent maintenant le sucre granulé au prix de \$10.70 le quintal en sac.

Cotations hors-liste

(Fournies par L.-G. Beaubien et Cie.)

Argonaut Gold Mining Co., 87 ach.; 89

Midi.

Argonaut Gold Mining Co., 87 ach.; 89

No 2, d'alimentation. 51 1/2 à 52s

Mais jaune, No 2. 95 à 96s

Blé à volaille, le 100 livres. \$2.00

Deux séances quotidiennes à la Bourse

Vers une heure le ticker local a apporté la nouvelle que les membres de la Bourse ont décidé de revenir à l'ancien système, abandonné il y a quelques mois, de deux séances par jour, de dix heures à midi et demi et de 2 h. à 3 h. Le samedi il n'y aura qu'une seule séance, de 10 heures à midi.

LES VENTES AU COMPTANT

La maison Quintal et Lynch, rue Saint-Pierre, nous communique les prix suivants pour les ventes de grains au comptant sur le marché de Montréal:

Le marché est plus ferme par suite de la reprise de hausse à Winnipeg et à Chicago.

BLE

No 1, Northern. \$1.22

No 2, Northern. \$1.20

AVOINE

No 3, Canada ouest. 54 à 54c 1/2

LA VIE SPORTIVE

LE CAPITAINE MARANDA EST CHAMPION DU TOURNOI

L'association athlétique de la police tient son vingtième tournoi annuel — Belle démonstration de culture physique.

Un franc succès a marqué, hier après-midi, les principales épreuves du vingtième tournoi annuel de la police de Montréal, aux terrains du M.A.A.A. Les gradins étaient remplis d'une foule sympathique, tandis que le premier rang des invités félicitaient les membres du comité exécutif de la ville.

La police du Canadien-Pacifique, celle d'Ottawa et celle de Toronto étaient les invités de l'Association de la police de Montréal, il y avait 19 concurrents étrangers à notre corps constabulaire et durant tout l'après-midi, une cordiale émulation n'a cessé de régner.

Le groupe de la police de Montréal a eu les honneurs de la journée, il l'a emporté haut la main sur ses concurrents en effet, 42 points ont été enregistrés sur nos constables, tandis que la police de Toronto en a enregistré 36, et de la Canadien-Pacifique 36 et celle d'Ottawa 5.

Le capitaine A. Maranda de Montréal a été le héros de la journée, avec un total de 18 points, il l'a emporté avec une marge de 8 points sur son plus proche concurrent, W. Gillen de Toronto; à troisième position a été adjugé à D. Sale d'Ottawa, tandis que trois concurrents se sont partagés la quatrième position: ce sont Z. Desmarceaux, Montréal; C. Crowley, Toronto; et L. H. Smith, Toronto.

Voici en détail le résultat des tournois auxquels ont pris part les quatre corps de policiers:

Course de 100 verges: A. Maranda, Montréal; J. Chamailard, Montréal; W. Gillen, Toronto; et R. Dodds, Toronto, Temps: 10.4 secondes.

Lancement du boulet de 16 livres: A. Stewart, Toronto; Z. Desmarceaux, Montréal; E. Day, Montréal; et J. Lefebvre, Montréal. Distance: 38 pieds 3/4.

Saut lancé en hauteur: D. Sale, C. P. R.; W. Hutchison, Toronto; Ed. McLaughlin, Ottawa; et O. Larocque, Montréal. Distance: 5.6 pds.

Lancement du disque: A. Stewart, Toronto; A. Maranda, Montréal; J. McNeil, Toronto; C. Crowley, Toronto. Distance: 126 pieds et 3 pouces.

Saut arrêté en longueur: A. Maranda, Montréal; Ed. McLaughlin, Ottawa; J. E. Albert, Montréal; R. Dodds, Toronto. Distance: 9.6 pds.

Course de 220 verges: W. Gillen, Toronto; R. Dodds, Toronto; E. Lajoie, Montréal. Temps: 25 secondes.

Lancement du marteau de 16 livres: C. Crowley, Toronto; Z. Desmarceaux, Montréal; W. Olmes, Toronto; A. Stewart, Toronto. Distance: 122 pieds et 10 pouces.

Bataille d'oreillers: Les concurrents dans le numéro au programme n'ont pas détaillé; ce fut une joute fort amusante que de voir deux adversaires montés sur une poutre, se lancer à qui mieux mieux des coups d'oreillers.

Saut en longueur avec élan: A. Maranda, Montréal; D. Sale, Canadien-Canadien; A. Stewart, Toronto; A. Boulanger, Montréal. Distance: 20 pieds et 1 pouce 1/2.

Course à relais de 2 milles pour amateurs: D. Johnson, M. W. Fuller, B.-B. Harris, W. Antiff, tous de la M.A.A.A., deux différents clubs de la M.A.A.A. concouraient dans cette épreuve et les coureurs ont bien décidé à battre le record canadien, ce qu'ils ont fait, car la distance a été parcourue dans 8 minutes et 25 secondes, établissant ainsi un record, car le record précédent était de 8 minutes et 37 secondes. Comme on le sait, des coups ont été présentés aux gagnants.

Course de 440 verges: W. Gillen, Toronto; E. Lajoie, Montréal; R. Dodds, Toronto; A. Stewart, Toronto. Temps, 54 secondes.

Lancements du poids de 36 livres en longueur: Z. Desmarceaux, Montréal; J. Boyd, Toronto; C. Crowley, Toronto; W. Frenette, Montréal.

3 sauts en longueur avec élan: D. Sale, C.P.R., A. Maranda, Montréal, Ed. McLaughlin, Ottawa, A. Stewart, Toronto; distance 42 pieds 3 1/2 pouces.

Dans cette épreuve, le capitaine Maranda de Montréal n'a été battu que d'un pouce par son adversaire du Canadien-Canadien.

Lancement de la poutre: X. Desmarceaux, Montréal, W. Holmes, Toronto, E. Day, Montréal, A. Vanier, Montréal; distance: 42 pieds et 5 1/2 pouces.

La foule a applaudi ensuite une démonstration de culture physique par les recrues du corps de police de Montréal, sous les ordres de l'assistant-instructeur Isabelle.

Lancement du poids de 56 livres en hauteur: C. Crowley, Toronto; J. Boyd, Toronto; W. Holmes, Toronto; Z. Desmarceaux, Montréal; distance 14 pieds et 8 pouces.

Course de 100 verges en sac: A. X. Boulanger, O. Larocque, J. E. Lortie, tous de Montréal et Ed. McLaughlin, Ottawa.

Volige à la perche: J. Chamailard, Montréal, Ed. McLaughlin, Ottawa, J. E. Albert, Montréal, hauteur: 9 pieds et 6 pouces.

Course de 100 verges en uniforme, à l'appel: Boisseau no 96; Roussseau No 947 et Hainesault No 102, Montréal.

Souque à la corde: Toronto. Chaque année cet événement soulève une grande émulation entre les constables de Toronto et ceux de Montréal. Le groupe qui gagne 3 épreuves sur 3 est déclaré vainqueur. Nos policiers ont fait preuve d'une réelle valeur, mais ils ne paraissent pas assez entraînés, puis ils avaient subi de chaudes journées déféctueuses, ils furent battus les deux fois par le groupe de policiers de Toronto, non sans avoir été bien près de faire mordre la moussière à leurs adversaires dans la seconde et dernière épreuve.

Course de 880 verges: W. Gillen, Toronto; E. Lajoie, Montréal; B. D. Dumphy, Montréal. Cette course fut des plus excitantes, en passant vis-à-vis le fil au premier tour, Lajoie menait par une forte avance, mais il avait un adversaire rusé et redoutable dans la personne du représentant de Toronto, W. Gillen, qui commença à se rapprocher à l'avant-dernier tour, pour gagner graduellement du terrain et battre haut la main son concurrent le plus rapproché.

Course de 100 verges avec obstacles: Le capitaine Maranda s'est montré maître de cette course. A la première épreuve, McLaughlin abandonna la partie en chemin, cependant, dans la deuxième épreuve, il se classa troisième, précédé de Maranda, Montréal, et de B. D. Dumphy, Montréal; ce dernier a fait une lutte des plus contestées à McLaughlin et ce n'est qu'après avoir franchi le dernier obstacle qu'il a presque dépassé son adversaire sous le fil.

Le capitaine Maranda s'est fort distingué, cette année en remportant pour la 22ème fois le championnat des tournois de police du Canada.

Ab. R. H. Po. A. E.
Grant H. 4 0 0 4 0 0
Dykes, 3b 4 0 0 4 0 0
Hannfield, rf 3 2 1 1 1 2 1
Weimer, ss 3 2 1 1 1 2 1
Lindsay, 1b 3 0 0 3 0 0 1
Singher, ss 5 0 3 0 5 0
Clenziger, 2b 4 0 1 3 4 0
Hopper, c 3 0 0 4 2 0
Manlove, p 4 0 0 4 2 0

Totaux 35 4 9 30 15 2

Ab. R. H. Po. A. E.
O'Rourke, 3b 5 1 1 0 0 0
Army, 1b 5 0 2 5 0 0
Weimer, ss 3 0 1 0 1 1
F. Dielste, 1b 4 0 1 6 0 0
Underhill, 2b 3 0 0 2 3 0
Bish, rf 4 0 1 2 0 0
Connors, c 4 1 2 11 0 0
Lawson, p 4 0 0 1 3 0

Totaux 36 2 8 30 7 2

Ab. R. H. Po. A. E.
Royal 0000010102-4
Canadien 0010000100-2

SOMMAIRE

Deux buts: Hunnefeld, O'Rourke. Trois buts: Lindsay. Coups de circuit: Connors, Dykes. Sacrifices: Jones (2), Silenziger, Hopper, Weimer, Underhill. Buts volés: Singher, Double-jeu, Lawson à Army; Singher à Zilenziger à Lindsay. Laissez sur les buts: Royal; 8; Canadien, 6. Buts sur balles de Lawson, 3, de Manlove, 1. Retirés au bâton, par Lawson, 10, par Manlove 4. Attrapé par Lawson, Hunnefeld.

AUX TROIS-RIVIERES

Les Trois-Rivières, 19. — Le club des Trois-Rivières a défait celui de Québec par 4 à 0, hier après-midi. La partie a été terminée après la sixième manche à cause de la noceur.

Résultat par manches:

Québec 000000-0 5 0
Trois-Rivières 200011-4 8 1

Batteries: — St-Denis et Wingo; Matheson et Becker.

Ab. R. H. Po. A. E.
Royal 6 3 3 667
Trois-Rivières 4 3 3 371
Canadien 4 4 4 500
Québec 2 6 2 250

POSITION DES CLUBS

G. P. P.C.
Royal 6 3 3 667
Trois-Rivières 4 3 3 371
Canadien 4 4 4 500
Québec 2 6 2 250

Ab. R. H. Po. A. E.
Royal 6 3 3 667
Trois-Rivières 4 3 3 371
Canadien 4 4 4 500
Québec 2 6 2 250

Ab. R. H. Po. A. E.
Royal 6 3 3 667
Trois-Rivières 4 3 3 371
Canadien 4 4 4 500
Québec 2 6 2 250

Ab. R. H. Po. A. E.
Royal 6 3 3 667
Trois-Rivières 4 3 3 371
Canadien 4 4 4 500
Québec 2 6 2 250

LE ROYAL DEFAIT LE CANADIEN

APRES UNE PERIODE SUPPLEMENTAIRE, LE CLUB ROYAL A REMPORTE LA VICTOIRE SUR LE CANADIEN — LE JOUEUR LINDSAY SE DISTINGUE

A.-S. Milne, Vancouver, 3 parties gagnées, 1 de perdue.
W.-H. Richards, Vancouver, une partie gagnée, 1 de perdue.
E.-H. Laframboise, Montréal, aucune partie gagnée, 4 de perdues.
LAFONTAINE vs VERDUN (4-3)

L'équipe représentant l'Association des clubs de tennis du parc LaFontaine a triomphé du club de tennis de Verdun, hier après-midi sur les courts de ce dernier; les joueurs du parc LaFontaine gagnèrent quatre parties et les joueurs de Verdun, trois.

C'est une belle victoire pour les joueurs du parc LaFontaine si l'on considère la valeur de leurs adversaires; ces derniers sont tous des anciens membres du Railroad Y.M.C.A. Tennis Club qui a remporté le championnat de la ligue intermédiaire l'an dernier. Le club Verdun n'avait subi aucune défaite encore cette année. De son côté, l'équipe du parc LaFontaine n'avait été défait qu'une fois par le club Verdun. Chaque club a donc une rencontre perdue et il semble jusqu'ici qu'ils auront à débattre pour le championnat de la première section.

N. Dudkoff vs E. Beaudoin: 6-3, 6-2.
E. Durand (LaFontaine) vs Hollingsworth: 6-4, 6-3.
S. Perry (Verdun) vs M. Rainville: 1-6, 6-2, 6-3.
P. Cadotte (LaFontaine) vs A. Dubeau: 6-4, 6-2.
Cadotte et Rainville (LaFontaine) vs Dufford et Dubeau: 6-3, 2-6, 6-4.
Perry et Beaudoin: 9-7, 6-2.
Durand et Durand (LaFontaine) vs Mathieu et Cluzam: 2-6, 6-4, 6-4.
OUTREMONT vs M.A.A.A. (4-3)
R. Bernard (Outremont) vs T. Tarsish: 6-1, 6-4.
R. Riddell (M.A.A.A.) vs Jos. Dagenais: 6-3, 6-4.
E. Munn (M.A.A.A.) vs F. Duchesneau: 7-5, 6-4.
J. Christmas (M.A.A.A.) vs A. Lacoste: 6-1, 6-3.
Bernard et Fontaine (Outremont) vs Tarsish et Riddell: 13-11, 6-2.
Duchesneau et Dagenais (Outremont) vs Munn et Christmas: 0-6, 7-5, 6-2.

L. Beaubien et A. Lacoste (Outremont) vs White et Foster: 3-6, 6-4, 6-2.
P. Fontaine vs S. V. Whitefield: 8-6, 6-1.
M. Gauthier vs J. Porteous: 6-0, 6-1.
J. Wyland vs T. Brown: 6-2, 6-1.
J. Gauthier vs P. Ordy: 6-0, 6-2.
M. Gauthier et J. Gauthier vs J. Porteous et D. Pryde: 6-2, 6-2.
J. Wayland et F. Farrell vs T. Brown et J. Park: 10-8, 6-3.

LE TENNIS A JOLLETTE

Joliette, 18. — Samedi dernier, dans la soirée, le club de tennis Jollette recevait la visite du club de Jollette. Le programme comportait un tournoi entre messieurs et un autre club de demoiselles, ainsi qu'une réception chez le Dr V. Geoffron par sa fille Madeleine.

Le résultat des joutes a donné en finale pour les messieurs, deux séries sur trois en faveur du Jollette et pour les demoiselles six parties sur dix en faveur du Jollette également, la température inclemente ne permettant pas de prolonger les séries. Dans cette dernière joute, Miles Madeleine et Cécile Gervais représentèrent l'équipe de l'Assomption, et Miles Madeleine et Jeanne Tellier, celle du Jollette. Ce fut une joute pleine d'intérêt.

Voici quel fut l'alignement des équipes pour chaque série, avec le résultat de chacune:

Maurice Tellier et Edouard Rivard, Jollette, vs Maurice Hudon et B. Hamel, l'Assomption — 6-1.
D. A. Bisson et J. C. Bald, Jollette, vs A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
M. Thériault et R. Bérian, Jollette, vs J. A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
Madame Tellier et Jeanne Tellier, Jollette, vs Cécile Gervais et Madeleine Geoffron — 6-4.

LE TENNIS A JOLLETTE

Jollette, 18. — Samedi dernier, dans la soirée, le club de tennis Jollette recevait la visite du club de Jollette. Le programme comportait un tournoi entre messieurs et un autre club de demoiselles, ainsi qu'une réception chez le Dr V. Geoffron par sa fille Madeleine.

Le résultat des joutes a donné en finale pour les messieurs, deux séries sur trois en faveur du Jollette et pour les demoiselles six parties sur dix en faveur du Jollette également, la température inclemente ne permettant pas de prolonger les séries. Dans cette dernière joute, Miles Madeleine et Cécile Gervais représentèrent l'équipe de l'Assomption, et Miles Madeleine et Jeanne Tellier, celle du Jollette. Ce fut une joute pleine d'intérêt.

Voici quel fut l'alignement des équipes pour chaque série, avec le résultat de chacune:

Maurice Tellier et Edouard Rivard, Jollette, vs Maurice Hudon et B. Hamel, l'Assomption — 6-1.
D. A. Bisson et J. C. Bald, Jollette, vs A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
M. Thériault et R. Bérian, Jollette, vs J. A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
Madame Tellier et Jeanne Tellier, Jollette, vs Cécile Gervais et Madeleine Geoffron — 6-4.

LE TENNIS A JOLLETTE

Jollette, 18. — Samedi dernier, dans la soirée, le club de tennis Jollette recevait la visite du club de Jollette. Le programme comportait un tournoi entre messieurs et un autre club de demoiselles, ainsi qu'une réception chez le Dr V. Geoffron par sa fille Madeleine.

Le résultat des joutes a donné en finale pour les messieurs, deux séries sur trois en faveur du Jollette et pour les demoiselles six parties sur dix en faveur du Jollette également, la température inclemente ne permettant pas de prolonger les séries. Dans cette dernière joute, Miles Madeleine et Cécile Gervais représentèrent l'équipe de l'Assomption, et Miles Madeleine et Jeanne Tellier, celle du Jollette. Ce fut une joute pleine d'intérêt.

Voici quel fut l'alignement des équipes pour chaque série, avec le résultat de chacune:

Maurice Tellier et Edouard Rivard, Jollette, vs Maurice Hudon et B. Hamel, l'Assomption — 6-1.
D. A. Bisson et J. C. Bald, Jollette, vs A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
M. Thériault et R. Bérian, Jollette, vs J. A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
Madame Tellier et Jeanne Tellier, Jollette, vs Cécile Gervais et Madeleine Geoffron — 6-4.

LE TENNIS A JOLLETTE

Jollette, 18. — Samedi dernier, dans la soirée, le club de tennis Jollette recevait la visite du club de Jollette. Le programme comportait un tournoi entre messieurs et un autre club de demoiselles, ainsi qu'une réception chez le Dr V. Geoffron par sa fille Madeleine.

Le résultat des joutes a donné en finale pour les messieurs, deux séries sur trois en faveur du Jollette et pour les demoiselles six parties sur dix en faveur du Jollette également, la température inclemente ne permettant pas de prolonger les séries. Dans cette dernière joute, Miles Madeleine et Cécile Gervais représentèrent l'équipe de l'Assomption, et Miles Madeleine et Jeanne Tellier, celle du Jollette. Ce fut une joute pleine d'intérêt.

Voici quel fut l'alignement des équipes pour chaque série, avec le résultat de chacune:

Maurice Tellier et Edouard Rivard, Jollette, vs Maurice Hudon et B. Hamel, l'Assomption — 6-1.
D. A. Bisson et J. C. Bald, Jollette, vs A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
M. Thériault et R. Bérian, Jollette, vs J. A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
Madame Tellier et Jeanne Tellier, Jollette, vs Cécile Gervais et Madeleine Geoffron — 6-4.

LE TENNIS A JOLLETTE

Jollette, 18. — Samedi dernier, dans la soirée, le club de tennis Jollette recevait la visite du club de Jollette. Le programme comportait un tournoi entre messieurs et un autre club de demoiselles, ainsi qu'une réception chez le Dr V. Geoffron par sa fille Madeleine.

Le résultat des joutes a donné en finale pour les messieurs, deux séries sur trois en faveur du Jollette et pour les demoiselles six parties sur dix en faveur du Jollette également, la température inclemente ne permettant pas de prolonger les séries. Dans cette dernière joute, Miles Madeleine et Cécile Gervais représentèrent l'équipe de l'Assomption, et Miles Madeleine et Jeanne Tellier, celle du Jollette. Ce fut une joute pleine d'intérêt.

Voici quel fut l'alignement des équipes pour chaque série, avec le résultat de chacune:

Maurice Tellier et Edouard Rivard, Jollette, vs Maurice Hudon et B. Hamel, l'Assomption — 6-1.
D. A. Bisson et J. C. Bald, Jollette, vs A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
M. Thériault et R. Bérian, Jollette, vs J. A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
Madame Tellier et Jeanne Tellier, Jollette, vs Cécile Gervais et Madeleine Geoffron — 6-4.

LE TENNIS A JOLLETTE

Jollette, 18. — Samedi dernier, dans la soirée, le club de tennis Jollette recevait la visite du club de Jollette. Le programme comportait un tournoi entre messieurs et un autre club de demoiselles, ainsi qu'une réception chez le Dr V. Geoffron par sa fille Madeleine.

Le résultat des joutes a donné en finale pour les messieurs, deux séries sur trois en faveur du Jollette et pour les demoiselles six parties sur dix en faveur du Jollette également, la température inclemente ne permettant pas de prolonger les séries. Dans cette dernière joute, Miles Madeleine et Cécile Gervais représentèrent l'équipe de l'Assomption, et Miles Madeleine et Jeanne Tellier, celle du Jollette. Ce fut une joute pleine d'intérêt.

Voici quel fut l'alignement des équipes pour chaque série, avec le résultat de chacune:

Maurice Tellier et Edouard Rivard, Jollette, vs Maurice Hudon et B. Hamel, l'Assomption — 6-1.
D. A. Bisson et J. C. Bald, Jollette, vs A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
M. Thériault et R. Bérian, Jollette, vs J. A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
Madame Tellier et Jeanne Tellier, Jollette, vs Cécile Gervais et Madeleine Geoffron — 6-4.

LE TENNIS A JOLLETTE

Jollette, 18. — Samedi dernier, dans la soirée, le club de tennis Jollette recevait la visite du club de Jollette. Le programme comportait un tournoi entre messieurs et un autre club de demoiselles, ainsi qu'une réception chez le Dr V. Geoffron par sa fille Madeleine.

Le résultat des joutes a donné en finale pour les messieurs, deux séries sur trois en faveur du Jollette et pour les demoiselles six parties sur dix en faveur du Jollette également, la température inclemente ne permettant pas de prolonger les séries. Dans cette dernière joute, Miles Madeleine et Cécile Gervais représentèrent l'équipe de l'Assomption, et Miles Madeleine et Jeanne Tellier, celle du Jollette. Ce fut une joute pleine d'intérêt.

Voici quel fut l'alignement des équipes pour chaque série, avec le résultat de chacune:

Maurice Tellier et Edouard Rivard, Jollette, vs Maurice Hudon et B. Hamel, l'Assomption — 6-1.
D. A. Bisson et J. C. Bald, Jollette, vs A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
M. Thériault et R. Bérian, Jollette, vs J. A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
Madame Tellier et Jeanne Tellier, Jollette, vs Cécile Gervais et Madeleine Geoffron — 6-4.

LE TENNIS A JOLLETTE

Jollette, 18. — Samedi dernier, dans la soirée, le club de tennis Jollette recevait la visite du club de Jollette. Le programme comportait un tournoi entre messieurs et un autre club de demoiselles, ainsi qu'une réception chez le Dr V. Geoffron par sa fille Madeleine.

Le résultat des joutes a donné en finale pour les messieurs, deux séries sur trois en faveur du Jollette et pour les demoiselles six parties sur dix en faveur du Jollette également, la température inclemente ne permettant pas de prolonger les séries. Dans cette dernière joute, Miles Madeleine et Cécile Gervais représentèrent l'équipe de l'Assomption, et Miles Madeleine et Jeanne Tellier, celle du Jollette. Ce fut une joute pleine d'intérêt.

Voici quel fut l'alignement des équipes pour chaque série, avec le résultat de chacune:

Maurice Tellier et Edouard Rivard, Jollette, vs Maurice Hudon et B. Hamel, l'Assomption — 6-1.
D. A. Bisson et J. C. Bald, Jollette, vs A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
M. Thériault et R. Bérian, Jollette, vs J. A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
Madame Tellier et Jeanne Tellier, Jollette, vs Cécile Gervais et Madeleine Geoffron — 6-4.

LE TENNIS A JOLLETTE

Jollette, 18. — Samedi dernier, dans la soirée, le club de tennis Jollette recevait la visite du club de Jollette. Le programme comportait un tournoi entre messieurs et un autre club de demoiselles, ainsi qu'une réception chez le Dr V. Geoffron par sa fille Madeleine.

Le résultat des joutes a donné en finale pour les messieurs, deux séries sur trois en faveur du Jollette et pour les demoiselles six parties sur dix en faveur du Jollette également, la température inclemente ne permettant pas de prolonger les séries. Dans cette dernière joute, Miles Madeleine et Cécile Gervais représentèrent l'équipe de l'Assomption, et Miles Madeleine et Jeanne Tellier, celle du Jollette. Ce fut une joute pleine d'intérêt.

Voici quel fut l'alignement des équipes pour chaque série, avec le résultat de chacune:

Maurice Tellier et Edouard Rivard, Jollette, vs Maurice Hudon et B. Hamel, l'Assomption — 6-1.
D. A. Bisson et J. C. Bald, Jollette, vs A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
M. Thériault et R. Bérian, Jollette, vs J. A. Thoun et L. Désaulniers, l'Assomption — 6-3.
Madame Tellier et Jeanne Tellier, Jollette, vs Cécile Gervais et Madeleine Geoffron — 6-4.

KING EDWARD PARK JOCKEY CLUB

REUNION D'ETE

SAMEDI LE 14, A SAMEDI LE 21 JUILLET INCLUSIVEMENT

Première course chaque jour à 2.45 p.m., heure avancée.

ADMISSION, Y COMPRIS TAXE, \$1.25

Service de bateaux du quai Pie IX, Maisonneuve, à 1.00, 1.15 et 1.30 p.m. Spécial à 2.20 et 2.30 p.m. Heures avancées.

Par auto: Bonnes routes via Pont Victoria et Traversée de Longueuil jusqu'à Boucherville vis-à-vis le Parc et traversée en yacht.

Virgie K., 99, Pernia.
Troad, 112, Ball.
Fannie White, 100, Primrose.
Temps, 1.00 5-6. Pari de \$2 sur Evening Star a rapporté \$11.55 en premier, \$4.65 en deuxième et \$4-10 en troisième. Eva Fox, \$5.30 en deuxième et \$6.45 en troisième. Regipolis, \$5.85 en troisième.

Quatrième course. — 6 furlongs. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Ike Mills, 113, Primrose.
My Gracie, 112, Gross.
Arctic King, 111, Pernia.
Golden Red, 113, Hughes.
Sir Gallahad II, 113, Ball.
Salt Peter, 110, Dennier.
Temps, 1.16 3-6. Pari de \$2 sur Ike Mills a rapporté \$17.85 en premier, \$11.80 en deuxième et \$4.40 en troisième. My Gracie, \$6.25 en deuxième et \$3.60 en troisième. Arctic King, \$3.40 en troisième.

Cinquième course. 1-1.16 mille. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Boxwood, 110, Foden.
Myrtle Crown, 105, O'Mahoney.
W. M. Baker, 101, Pernia.
Viva Cuba, 107, DeMayo.
Tom ogan, 108, Ball.
Dickie W., 104, McCabe.
Temps, 1.52. Pari de \$2 sur Box Wood a rapporté \$3.80 en premier, \$2.75 en deuxième et \$2.20 en troisième. Myrtle Crown, \$2.65 en deuxième et \$2.20 en troisième. W. M. Baker, \$2.70 en troisième.

Sixième course. — 5 furlongs. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Kitty Cheatham, 113, Primrose.
Kinetic, 115, Foden.
Sandab, 109, Ball.
Louis Adair, 110, Pernia.
Lt Wm. Murray, 115, Hughes.
Kedgewick, 111, Dennier.
Queen Mazonia, 100, DeMayo.
Smiling Through, 108, Gross.
Temps, 59 4-5. Pari de \$2 sur Kitty Cheatham a rapporté \$8.80 en premier, \$3.35 en deuxième et \$2-60 en troisième. Kinetic, \$3.30 en deuxième et \$2-60 en troisième. Sandab, \$3.00 en troisième.

Septième course. — 5 furlongs. Bourse, \$300. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.
Gus Scheer, 115, Ball.
Big Noise, 110, Pernia.
Ella C., 108, Gross.
Flying Beauty, 113, Primrose.
Rubia, 113, Hughes.
Clean Sweep, 108, DeMayo.
Lively, 110, Chappelle.
Temps, 1.00. Pari de \$2 sur Gus Scheer a rapporté \$4.60 en premier, \$2.90 en deuxième et \$2.10 en troisième. Big Noise, \$9.00 en deuxième et \$3.20 en troisième. Ella C., \$2.10 en troisième.

AU NATIONAL

Les joueurs de la croise du National pratiqueront ce soir, au terrain de Maisonneuve, à 5 heures 30. Une autre pratique générale aura lieu vendredi soir.

Les Violettes et Blancs rencontreront les Shamrocks au terrain du Mile End dimanche après-midi. La division d'attaque qui portera les couleurs du National pour cette partie sera très effective car de bons joueurs en font partie.

Pour leur nommer quelques-uns, nous mentionnerons Albert Vincent, Philippe Kearns et John Craig qui ont pratiqué ensemble cette semaine et qui ont perfectionné un système d'attaque qui déroutera complètement la défense irlandaise. Pit L'Heureux, Roberto Doure, E. Cardinal et "Corbett" Robert joueront sur la défense.

Les équipiers du National joueront dimanche la partie de leur vie car il leur faut gagner pour rester dans la course au championnat.

Les Shamrocks, qui sont sur un pied d'égalité avec le Cornwall, veulent prendre la tête de la ligue, et ils feront des efforts désespérés pour réaliser leur ambition.

Cette rencontre promet des émotions à ceux qui en seront témoins et les amateurs canadiens-français se feront un devoir d'aller encourager les joueurs du National à triompher de leurs adversaires.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

NATIONALE

A Brooklyn:

Cincinnati 310 300 001-8 14 2
Brooklyn 000 100 003-4 12 3
Donahue et Hargrave; Decatur, Dickman et Taylor.
A Philadelphie:

Chicago 001 031 001-6 12 1
Philadelphia 211 000 111-7 15 0
Phil. Dumovich, Cheeves et O'Farrell; Weinert et Hemline.

A Boston:

Pittsburg 001 000 400-5 8 0
Boston 000 000 100-1 6 1
Cooper et Schmidt; Genewich, Fillingim, Marquard et O'Neil.

A New-York:

St-Louis 010 200 300-6 12 2
New-York 000 210 010-4 9 1
Sherdel et Ainsmith; Barnes, McQuillan et Snyder.

AMERICAINE

A Detroit:

New-York 111 000 100-4 11 0
Detroit 010 000 000-1 7 1
Hoyt et Hoffman; Cole, Holliday et Woodall.

A Cleveland:

Washington 000 000 010-1 2 0
Cleveland 000 000 22x-4 11 0
Johnson et Ruel; Morton et O'Neil.

A St-Louis:

Philadelphie 000 000 010-0 9 1
St-Louis 000 100 010-2 5 2
Heimach et Perkins; Shocker et Severeid.

A Chicago:

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

NATIONALE

A Brooklyn:

Cincinnati 310 300 001-8 14 2
Brooklyn 000 100 003-4 12 3
Donahue et Hargrave; Decatur, Dickman et Taylor.
A Philadelphie:

Chicago 001 031 001-6 12 1
Philadelphia 211 000 111-7 15 0
Phil. Dumovich, Cheeves et O'Farrell; Weinert et Hemline.

A Boston:

Pittsburg 001 000 400-5 8 0
Boston 000 000 100-1 6 1
Cooper et Schmidt; Genewich, Fillingim, Marquard et O'Neil.

A New-York:

St-Louis 010 200 300-6 12 2
New-York 000 210 010-4 9 1
Sherdel et Ainsmith; Barnes, McQuillan et Snyder.

AMERICAINE

A Detroit:

New-York 111 000 100-4 11 0
Detroit 010 000 000-1 7 1
Hoyt et Hoffman; Cole, Holliday et Woodall.

A Cleveland:

Washington 000 000 010-1 2 0
Cleveland 000 000 22x-4 11 0
Johnson et Ruel; Morton et O'Neil.

A St-Louis:

Philadelphie 000 000 010-0 9 1
St-Louis 000 100 010-2 5 2
Heimach et Perkins; Shocker et Severeid.

A Chicago:

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

NATIONALE

A Brooklyn:

Cincinnati 310 300 001-8 14 2
Brooklyn 000 100 003-4 12 3
Donahue et Hargrave; Decatur, Dickman et Taylor.
A Philadelphie:

Chicago 001 031 001-6 12 1
Philadelphia 211 000 111-7 15 0
Phil. Dumovich, Cheeves et O'Farrell; Weinert et Hemline.

A Boston:

Pittsburg 001 000 400-5 8 0
Boston 000 000 100-1 6 1
Cooper et Schmidt; Genewich, Fillingim, Marquard et O'Neil.

A New-York:

St-Louis 010 200 300-6 12 2
New-York 000 210 010-4 9 1
Sherdel et Ainsmith; Barnes, McQuillan et Snyder.

AMERICAINE

A Detroit:

New-York 111 000 100-4 11 0
Detroit 010 000 000-1 7 1
Hoyt et Hoffman; Cole, Holliday et Woodall.

A Cleveland:

Washington 000 000 010-1 2 0
Cleveland 000 000 22x-4 11 0
Johnson et Ruel; Morton et O'Neil.

A St-Louis:

Philadelphie 000 000 010-0 9 1
St-Louis 000 100 010-2 5 2
Heimach et Perkins; Shocker et Severeid.

A Chicago:

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

NATIONALE

A Brooklyn:

Cincinnati 310 300 001-8 14 2
Brooklyn 000 100 003-4 12 3
Donahue et Hargrave; Decatur, Dickman et Taylor.
A Philadelphie:

Chicago 001 031 001-6 12 1
Philadelphia 211 000 111-7 15 0
Phil. Dumovich, Cheeves et O'Farrell; Weinert et Hemline.

A Boston:

Pittsburg 001 000 400-5 8 0
Boston 000 000 100-1 6 1
Cooper et Schmidt; Genewich, Fillingim, Marquard et O'Neil.

A New-York:

St-Louis 010 200 300-6 12 2
New-York 000 210 010-4 9 1
Sherdel et Ainsmith; Barnes, McQuillan et Snyder.

AMERICAINE

A Detroit:

New-York 111 000 100-4 11 0
Detroit 010 000 000-1 7 1
Hoyt et Hoffman; Cole, Holliday et Woodall.</

LE GRAND-TRONC

Reponse du gouvernement canadien aux reclamations des actionnaires

Le "Grand-Tronc" et le "Grand-Tronc Pacifique" sont obligés de payer les intérêts sur les débetures s'il y a des profits suffisants — Cependant les obligataires n'ont pas le droit d'exiger un remboursement du gouvernement fédéral car ce dernier n'a rien garanti.

Réplique aux critiques de la presse anglaise — Le Canada ne s'est pas enrichi aux dépens des actionnaires anglais — Bien au contraire.

Ottawa, 19 (S.P.A.) — La réponse du gouvernement aux réclamations faites par les actionnaires du Grand-Tronc de la part des possesseurs d'obligations du Grand-Tronc Pacifique a été publiée hier soir. La réponse reconnaît l'obligation pour le Grand-Tronc et le Grand-Tronc Pacifique de payer l'intérêt des obligations quand les profits sont suffisants, mais ne reconnaît pas qu'on ait le droit d'exiger une réclamation au gouvernement canadien, le gouvernement n'ayant donné aucune garantie. La réponse fait observer que l'émission autorisée d'obligations du Grand-Tronc Pacifique était de cinquante millions sur laquelle somme 834,879,252.86 sont en circulation, et dont l'intérêt annuel est de \$1,385,170.12. Le montant total payé aux porteurs d'obligations jusqu'aux mois de mars 1919 a été de \$12,363,358.88 et sur cette somme \$7,944,320.17 restait à payer depuis le mois de décembre 1915, date officielle de l'achèvement de la construction du Grand-Tronc Pacifique.

"Après 1915, continue la réponse, les intérêts sur les obligations devinrent obligatoires, mais à aucune époque depuis le 1er janvier 1916, jusqu'en mai 1919 époque où le Grand-Tronc Pacifique abandonna l'opération de ses réseaux, ni depuis cette période les recettes n'ont été suffisantes pour faire face aux dépenses en dehors des intérêts. "Mais, comme le Grand-Tronc Pacifique a payé les intérêts jusqu'au mois de mars 1919 inclusivement, il est probable que ces paiements ont été faits avec de l'argent provenant du capital du d'emprunt.

"Le gouvernement canadien demande pourquoi le Grand-Tronc, en sa qualité de garant, n'effectue pas lui-même le paiement des intérêts prévoyant la réclamation des actionnaires, le surplus d'avant-guerre étant suffisant pour faire face à cette obligation. LES AVANCES DU GOUVERNEMENT

"La réponse fait ensuite remarquer que les avances totales consenties par le gouvernement au Grand-Tronc Pacifique jusqu'au 31 décembre 1922 se chiffrent à \$90,558,834.75. Comparez la situation du gouvernement à celle des actionnaires. Le gouvernement a avancé plus de 90 millions et n'a jamais retiré d'intérêt, les actionnaires eux n'ont investi que \$35,000,000 et ont retiré \$12,363,358.88 d'intérêts. "On pourrait également dire que le Grand-Tronc-Pacifique doit \$21,000,000 au gouvernement, en arriérés d'intérêts. Les actionnaires eux, n'ont perdu en tout que l'intérêt de huit années et demi, se montant à \$5,500,000.

PAS PLUS DE 30 MILLES A L'HEURE

Le gouvernement provincial est bien décidé à sévir contre les automobilistes qui font de la vitesse. Ceux qui enfreindront la loi perdront leur licence. Des constables avec motocyclettes feront la surveillance des routes.

Québec, 19. (S.P.C.) — A la suite de sa séance d'hier, le cabinet provincial vient de publier une note enjoignant aux automobilistes d'avoir à ne pas dépasser les vitesses autorisées. "Le gouvernement vient de décider de prévenir et de réprimer tous les excès de vitesse qui se produiraient sur les routes. Une campagne est menée pour empêcher les autobus de dépasser la vitesse autorisée et les forces de se conformer à la loi. La même remarque s'applique aux automobilistes de tourisme.

Un guide de Québec Ce livre est orné de reproductions de tableaux de peintres canadiens et de gravures illustrant les monuments et les sites merveilleux de Québec. C'est un guide historique intéressant de l'ancienne capitale. (Communiqué)

GHOSSES MUNICIPALES

LA DETTE DES PROPRIETAIRES

DEPUIS TROIS ANS, LES TRAVAUX DE VOIRIE DONT ILS ASSUMENT LES FRAIS, SE SONT ELEVES A 12,000,000 CINQ MILLIONS ADDITIONNELS POUR CETTE ANNEE — DIVERS

Les propriétaires-fonciers de la métropole doivent à la municipalité une somme de douze millions, tout près, en travaux de pavages, de trottoirs et d'égouts, qui sont entrepris totalement à leurs charges depuis trois ans. A cette somme déjà respectable viendra s'ajouter, dans l'année, quatre ou cinq millions pour des travaux nouveaux.

La dette n'a rien d'alarmant, car elle démontre les progrès de géant accomplis depuis la fin de la guerre en travaux de voirie; les propriétaires la liquideront tranquillement, puisque la ville leur accorde une réduction de dix, de vingt et même de trente années pour payer leurs redevances de cette source, moyennant un intérêt de six pour cent par année, plus un et demi pour cent pour les arriérés.

D'après un état de M. Collins, trésorier-adjoint, les propriétaires devaient le 1er janvier 1922 pour des confections de pavages, de trottoirs et d'égouts ainsi que pour d'autres travaux d'amélioration locale, la somme de \$5,165,824. On ajoute à ce montant la somme de \$2,312,921 aussi recouvrable des propriétaires, bien qu'au 1er janvier 1922, les rôles de répartition ne fussent pas encore dressés. Mais de \$5,165,824 il a été soustrait par la suite \$139,430, soit que ces travaux n'ont pas été parachevés ou même commentés. Par contre il a été perçu selon les versements prescrits, la somme de \$688,953. N'empêche que par suite d'une nouvelle liste de travaux imputables aux propriétaires et de la confection de nouveaux rôles de répartition, le montant recouvrable s'élevait à \$6,712,425 le 1er janvier 1923, tandis qu'il restait des rôles à faire pour un montant de \$5,323,902. Les deux montants ensemble donnent approximativement les \$12,000,000 que doivent présentement les propriétaires fonciers.

A ces chiffres, M. Collins a ajouté les recouvrements effectués en 1922 pour les pavages, les trottoirs et les égouts. Les pavages ont accusé une recette de \$143,392, les trottoirs de \$99,893, les égouts de \$296,790. Ces recouvrements opérés, il restait à percevoir le 1er janvier 1923, \$1,348,306 pour les pavages, \$464,621 pour les trottoirs et \$2,751,492 pour les égouts. Une autre recette a été la perception des intérêts. Pour toutes les avances qu'elle fait aux propriétaires la ville exige, en effet, 6 p.c. d'intérêt, soit à peu près le taux qu'elle paie elle-même. En conséquence elle a retiré de ce chef en 1922, la somme de \$214,699.

UN STADE A MAISONNEUVE Les promoteurs de l'association de l'exposition de Montréal songent à établir un stade d'une capacité de trente à quarante-mille personnes, au parc de Maisonneuve, sur les terrains mêmes de l'exposition projetée. La construction commencera dans cet automne, tant ils en ressentent le besoin urgent. De toutes les villes importantes d'Amérique, la métropole du Canada est la seule qui n'ait pas son stade. Toronto en possède un sur les terrains d'exposition qui peut recevoir 25,000 personnes. Boston a un stade aussi considérable, tandis qu'à Philadelphie, à Chicago et à New-York les foules de plus de 50,000 personnes peuvent être rassemblées en un seul endroit. Montréal, approchant du million d'habitants avec les banlieues, se trouve dans un état d'infériorité faute de stade.

Rien n'est encore défini quant à la réalisation financière de l'entreprise. Elle sera emportée avec le reste, c'est-à-dire le jour où le comité exécutif de l'exposition aura jeté de concert avec la ville de Montréal, les bases financières de tout le projet. Pour l'instant on se met en frais d'examiner la proposition d'ériger un stade dans le parc Maisonneuve. Ce qui donne prise au projet, c'est l'espoir des représentants de Montréal de tirer parti du stade qui qu'il advienne de l'exposition.

NOTES MARITIMES

L'EXPORTATION DES GRAINS EST CONSIDERABLE. — QUELQUES CHIFFRES. — AUTOUR DU SAGUENAY.

Malgré l'apparente inactivité dans le transport des grains, des deux dernières semaines, il n'en reste pas moins que l'exportation est presque aussi considérable que l'an dernier. En effet, à partir de l'ouverture de la navigation jusqu'au 15 juillet, 45,566,618 boisseaux de blé sont entrés et sortis des entrepôts à grain du port de Montréal contre 47,041,310 boisseaux, l'an dernier. D'ailleurs en ce moment même, les entrepôts contiennent plus de 7 millions de boisseaux de grains, et 26 gros vaisseaux attendent pour opérer le chargement de leurs cargaisons de grains et ont attend seize autres navires qui viennent de Buffalo et Colborne. Maintenant, du côté de l'exportation en plus des navires réguliers onze cargos attendent leur chargement pour le transporter outre-mer.

Deux cents délégués de l'Eastern Chapter of the America Institute of Banking, partent demain de Cleveland pour faire le tour du Saguenay. Ils se rendront tout d'abord à Toronto et de là à Montréal. Ici, ils s'embarqueront à bord du Ritchie pour faire le tour du Saguenay.

DANS LA RUHR

La population allemande voudrait continuer la résistance passive

Un membre du gouvernement de Berlin, aurait fait cette déclaration à la "Presse associée" — Reprise des séances de la Commission des réparations.

Essen, 19. (S.P.A.) — La population de la Ruhr a l'intention de continuer la résistance passive. C'est du moins ce que déclarait hier à la Presse Associée un membre du gouvernement de Berlin, qui a suivi d'une manière très attentive la situation depuis le commencement de l'occupation. Quelles que soient les propositions de la Grande-Bretagne dans une note concernant la résistance, il n'y a pas le moindre indice que le peuple de la Ruhr pense à cesser sa résistance.

Cet officier, qui a demandé que son nom ne fût pas divulgué, de crainte d'être déporté, a déclaré que l'attitude de la population rhénane s'était raffermie beaucoup plus par l'extension de la frontière et l'arrestation des otages après l'explosion de Duisbourg que par toute autre chose.

LES REPARATIONS Paris, 19. (S.P.A.) — C'est la première fois, depuis l'occupation de la Ruhr, en janvier 11, qu'une assemblée de la commission des réparations a lieu. La reprise de l'apparition des délégués d'Allemagne, devant la commission. La première question mentionnée sur l'agenda, était de savoir si la France doit recevoir du sucre de l'Allemagne sous les termes du paragraphe 19 de l'annexe 2 du traité de Versailles.

SAISIE DE MARKS Dusseldorf, 19. (S.P.A.) — Les usines métallurgiques de Dusseldorf ont été occupées par les troupes françaises. Plusieurs mille employés ont immédiatement déclaré la grève pour protester.

Les Français ont saisi vingt-six milliards de marks en transit près de Wiesbaden. Cet argent, croit-on, devait servir à payer les employés de chemin de fer.

L'ELECTION DU SENATEUR JOHNSON

M. Samuel Gompers et le président du comité national démocrate félicitent le nouvel élu — Avertissement à l'administration Harding.

Washington, 19. (S.P.A.) — M. Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail, a envoyé hier un télégramme de félicitations à M. Magnus Johnson, sénateur du Minnesota, nouvellement élu.

"Avoir remporté une victoire si magnifique, dit le message, contre la toute-puissance de la finance, est non seulement un hommage personnel pour vous et pour les principes fondamentaux que vous défendez, c'est aussi une preuve que le peuple est fatigué des faiseurs de phrases et veut des lois de progrès pour le peuple et pour les producteurs de richesses à la ferme et à l'usine."

L'élection de M. Johnson laisse les républicains au Sénat avec une majorité de cinq voix. M. Hull, président du comité national démocrate, a déclaré que l'élection de M. Johnson constituait "une condamnation générale de l'administration dirigeante républicaine depuis 1919".

"Les fermiers, a ajouté M. Hull, ont éprouvé les effets des hauts tarifs républicains — tarifs qui n'ont pu augmenter les produits de la ferme mais qui ont fait augmenter terriblement les prix des matières de premier nécessité que le fermier doit acheter. Le verdict des fermiers du Minnesota est que les hauts tarifs républicains sont et ont toujours été une fraude colossal pour le fermier américain.

"Le vote du Minnesota indique l'état d'esprit non seulement des agriculteurs mais de toutes les classes. "Malheureusement pour l'administration Harding, elle ne peut pas profiter de la leçon qui lui est donnée. Elle ne peut repousser ses hauts tarifs protecteurs sans s'allier à la grande industrie et d'autres intérêts spéciaux qui fournissent les fonds électoraux et contrôlent sa politique économique.

"C'est pourquoi je renouvelle ma prédiction qu'en 1924, le pays se tournera de nouveau vers le parti démocrate qui possède une politique économique saine, un programme bien défini, une direction énergique et une aptitude administrative essentiellement efficace."

LES MINEURS S'ENTETENT

McLachlan conseille à ses camarades du Cap Breton de lutter jusqu'à la dernière bouchée de pain

Sydney, N.E. 19. (S.P.C.) — Au cours d'une réunion en plein air tenue à Glace Bay, environ 4,000 mineurs du Cap-Breton votèrent la continuation de la grève. Les grévistes blâmeront la décision du président Lewis, décision qui était d'après eux, une violation de l'autonomie du district, et ordonnèrent à leurs chefs de poursuivre tant qu'ils n'auraient pas été réintégrés dans leurs places; ils s'engagèrent également de continuer la grève tant qu'ils n'auraient pas eu gain de cause.

Une seule main fut levée pour demander la fin de la grève. "Le fait marquant de la réunion fut le discours du secrétaire, J.-B. McLachlan. "Qu'il n'y ait aucune scission dans nos rangs, s'écria-t-il, luttons jusqu'à la dernière bouchée de pain, s'il le faut nous retournerons au travail, mais ce sera pour pouvoir plus tard recommencer avec une vigueur nouvelle. Quel crime vous reproche-t-on? Avoir demandé un salaire qui vous permette de vivre."

TELEPHONE EST 8000

Dessus d'Oreillers

et DESSUS de bureaux en toile union; points d'ourlet tout le tour; dimensions du dessus d'oreiller 30 x 30 pouces; dimensions du dessus de bureau 17 x 50 pouces, le morceau.

59

Solde 700 Robes d'Eté 700 ROBES D'ETE en vente à de véritable rabais de 30% à 50%. Solde de toutes nos robes d'été sans égard aux prix coûtants.

Ces robes sont toutes des plus nouvelles; il y en a pour la rue, le voyage, l'après-midi, etc.

Robes à 1.98 au lieu de 3.98

75 robes seulement, en voile et guingan de fantaisie; garniture d'organdi; choix de nuances et de grandeurs.

Robes à 3.98 au lieu de 7.00

Belles robes en voile et percale; aussi plusieurs en soie japonaise; très jolis modèles, nuances des plus nouvelles.

Robes à 6.98 au lieu de 11.50

Robes de qualité supérieure en voile, percale, organdi et ratine; merveilleux assortiment de couleurs et de garnitures.

Durant cette vente, nous accorderons un rabais spécial de 25% sur nos plus magnifiques robes d'été. Prix variant de 25.00 à 35.00 Au premier.

TRICOSHAM TRICOSHAM circulaire à brin tiré, 36 pouces; nuances ivoire, mauve et rose; le tissu par excellence pour sous-vêtements d'été, etc., etc. La verge 1.35

VOILE DE PARIS "VOILE DE PARIS" noir tout laine, 46 pouces; qualité ne se froissant pas et à l'épreuve de la poussière, pour robes ou jupes d'été. Prix réduit de 2.50 à 1.69 —Au rez-de-chaussée.

UNE VENTE SPECIAL DE CHANDAILS pour DAMES

Nous venons de recevoir un lot de chandails dans les plus ravissants modèles et faits des plus jolis et des meilleurs tricots; modèles tuxedo, jaquette et genre passant par dessus la tête; variété de jolies nuances unies ou combinées; poches et ceinture; le véritable article pour le golf, le tennis, la pêche, le canotage, etc.

Nous avons acheté ces chandails, évalués de 5.00 à 7.98 pièce, à un prix qui nous permet de vous offrir le choix à 3.98 —Au premier.

GANTS courts en fil de Lille, pour dames; nuances: tan, noir, blanc; champagne, gris, jaune pâle; 2 fermoirs; pointures 6 à 7 1/2. La paire .49

CHAUSSETTES (enfant) en coton, pour dames; pointures 4 1/2 à 7, en blanc, avec revers rose pâle ou bleu pâle; la paire .12 1/2 —Au rez-de-chaussée.

SOLDE DE NOS Chapeaux de Paille pour hommes

Il nous reste 150 chapeaux canotiers ou en paille souple, de ceux que nous vendions jusqu'à 3.00. Nous ne voulons pas en garder un seul pour l'an prochain, c'est pourquoi nous les sacrifions vendredi à .98 —Au rez-de-chaussée.

PATISSERIE

GATEAUX à l'éclair, Genoa, Sultana et aux fruits; la livre .39 GATEAUX aux bananes tranchées; la livre .39 TARTES au citron, chacune .39

Pas de livraison pour ces tartes. BEIGNETS et BRUQUES, 2 douzaines .29

GATEAUX DE NOCES

Vous trouverez à notre comptoir de la pâtisserie un assortiment complet de dragées, feuilles argentées, bouquets, etc., pour décorations de gâteaux de noces, de fêtes, d'anniversaire. —Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prop. Rue Dupuis, Vieux-Québec, A.-J. Dugal, Directeur-Général, rue palatine-Catherine Est, Saint-André et Saint-Christophe.

Dupuis Frères Dessus d'Oreillers et DESSUS de bureaux en toile union; points d'ourlet tout le tour; dimensions du dessus d'oreiller 30 x 30 pouces; dimensions du dessus de bureau 17 x 50 pouces, le morceau. 59

Solde 700 Robes d'Eté 700 ROBES D'ETE en vente à de véritable rabais de 30% à 50%. Solde de toutes nos robes d'été sans égard aux prix coûtants. Ces robes sont toutes des plus nouvelles; il y en a pour la rue, le voyage, l'après-midi, etc. Robes à 1.98 au lieu de 3.98 75 robes seulement, en voile et guingan de fantaisie; garniture d'organdi; choix de nuances et de grandeurs. Robes à 3.98 au lieu de 7.00 Belles robes en voile et percale; aussi plusieurs en soie japonaise; très jolis modèles, nuances des plus nouvelles.

Robes à 6.98 au lieu de 11.50 Robes de qualité supérieure en voile, percale, organdi et ratine; merveilleux assortiment de couleurs et de garnitures. Robes à 9.98 au lieu de 17.00 Nouvelles ROBES en ratine, choix des modèles les plus récents; garniture de couleurs formant contrastes. Durant cette vente, nous accorderons un rabais spécial de 25% sur nos plus magnifiques robes d'été. Prix variant de 25.00 à 35.00 Au premier.

TRICOSHAM TRICOSHAM circulaire à brin tiré, 36 pouces; nuances ivoire, mauve et rose; le tissu par excellence pour sous-vêtements d'été, etc., etc. La verge 1.35 VOILE DE PARIS "VOILE DE PARIS" noir tout laine, 46 pouces; qualité ne se froissant pas et à l'épreuve de la poussière, pour robes ou jupes d'été. Prix réduit de 2.50 à 1.69 —Au rez-de-chaussée.

UNE VENTE SPECIAL DE CHANDAILS pour DAMES Nous venons de recevoir un lot de chandails dans les plus ravissants modèles et faits des plus jolis et des meilleurs tricots; modèles tuxedo, jaquette et genre passant par dessus la tête; variété de jolies nuances unies ou combinées; poches et ceinture; le véritable article pour le golf, le tennis, la pêche, le canotage, etc. Nous avons acheté ces chandails, évalués de 5.00 à 7.98 pièce, à un prix qui nous permet de vous offrir le choix à 3.98 —Au premier.

GANTS courts en fil de Lille, pour dames; nuances: tan, noir, blanc; champagne, gris, jaune pâle; 2 fermoirs; pointures 6 à 7 1/2. La paire .49 CHAUSSETTES (enfant) en coton, pour dames; pointures 4 1/2 à 7, en blanc, avec revers rose pâle ou bleu pâle; la paire .12 1/2 —Au rez-de-chaussée.

SOLDE DE NOS Chapeaux de Paille pour hommes Il nous reste 150 chapeaux canotiers ou en paille souple, de ceux que nous vendions jusqu'à 3.00. Nous ne voulons pas en garder un seul pour l'an prochain, c'est pourquoi nous les sacrifions vendredi à .98 —Au rez-de-chaussée.

PATISSERIE GATEAUX à l'éclair, Genoa, Sultana et aux fruits; la livre .39 GATEAUX aux bananes tranchées; la livre .39 TARTES au citron, chacune .39 Pas de livraison pour ces tartes. BEIGNETS et BRUQUES, 2 douzaines .29

GATEAUX DE NOCES Vous trouverez à notre comptoir de la pâtisserie un assortiment complet de dragées, feuilles argentées, bouquets, etc., pour décorations de gâteaux de noces, de fêtes, d'anniversaire. —Au rez-de-chaussée. Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Prop. Rue Dupuis, Vieux-Québec, A.-J. Dugal, Directeur-Général, rue palatine-Catherine Est, Saint-André et Saint-Christophe.